

CERCLE CONDORCET DE PARIS

LA LETTRE

Venue du confinement, en attendant le retour d'une vie normale

Bonjour, ça va?

Par Pierrette Dupoyet

Octobre 2020

Résister pendant

la pandémie, par

Claude Alphandery

Éditorial

Cette lettre veut être un lien particulier en cette période inattendue où la crise sanitaire du Covid 19 a occupé les esprits de tous et contraint les corps aussi en interdisant les réunions, les contacts, les mouvements même parfois.

Réflexions sur le

temps présent, par

Bernard Wolfer

Nous devons débattre de la crise de la santé et de l'hôpital avec le professeur Grimaldi, le 25 mars. Nous l'avons vécue en direct pendant deux mois de confinement total. Pour éviter que la distanciation devienne un empêchement au débat, le Cercle a mis en place un site forum de débats où plusieurs textes produits par des membres du Cercle ont été publiés. Certains sont repris ici, montrant une diversité d'expériences et de points de vue.

La Laïcité,

le seul lien qui nous

reste? Plénière avec

Philippe Portier

Ils témoignent de la nécessité de continuer à penser pour agir dans ce monde bouleversé. Sur ce site nous avons mis aussi des textes qui nous semblaient bien convenir pour comprendre ce présent qui déconstruit bien des certitudes.

Où va l'Algérie?

Plénière avec Akram Belkaïd

Dans cette lettre vous trouverez les synthèses de deux plénières que le Cercle a tenues en janvier et février, à un moment où l'épidémie apparaissait en Chine mais semblait lointaine. L'une sur la Laïcité par Philippe Portier, un historien spécialiste de cette conception et pratique politique qui a une grande importance en France. L'autre sur l'Algérie, après un an de Hirak, avec Akram Belkaïd, journaliste et écrivain.

Corona, enfants gâtés...

Par Pierrette Dupoyet

Union européenne :

une mutation décisive ?

Par Robert Bistolfi

La pandémie, comme tout phénomène total, semble faire disparaître, ou mettre au second plan, les questions sociales et économiques, les conflits et les guerres. Nous savons qu'il n'en est rien en réalité : le présent de la pandémie ne fait pas disparaître le présent du monde. Il en altère seulement la perception, rendant la vie nécessairement plus immédiate, rendant le futur, même proche, flou et incertain, quoiqu'en disent tous les prophètes. C'est ce que le texte de réflexions sur le temps présent propose au débat. Michel Cabirol a produit un long texte sur le changement de paradigme que la pandémie devrait produire : vous le trouverez sur notre site.

Un nouveau paradigme,

Michel Cabirol

École :Y aura-t-il un avant et un après le confinement ?

Par Yves Zarka

Le Cercle Condorcet va s'adapter à ce nouveau monde non voulu. Nos séances de débats, comme nos groupes de travail, se feront, selon les possibilités en visioconférence ou en présentiel. Nous multiplierons les interventions par écrits, papiers ou numériques. Que ce nouveau monde soit la source de progrès humain reste notre espérance.

Bernard Wolfer président du Cercle Condorcet

Corona Bonjour, ça va ?

Par Pierrette DUPOYET

Il paraît que ce que nous vivons est une « guerre »... je n'en suis pas si sûre car à l'issue d'une guerre il y a toujours un vainqueur et un vaincu... je crains qu'à la fin des hostilités contre le Corona virus il n'y ait qu'un genre de trêve transitoire... Dans une guerre, on affronte un ennemi que l'on connaît. On sait d'où il vient, ce qu'il veut et on connaît ses armes... Le Corona virus est un ennemi INCONNU, insaisissable.. D'où vient-il ? Que veut-il ? Quelles sont les armes qu'il emploie ? Qui lui donne des ordres de frappe ?... mais surtout dans une guerre on fait front face à l'ennemi, on fait « corps » tous ensemble. Les soldats de la guerre de 14-18, au fond des tranchées, étaient coudes contre coudes, épaules contre épaules. Ils avançaient, collés les uns aux autres et se reconfortaient en se prenant par les épaules, en se serrant fraternellement les mains, en se prenant dans les bras.. La proximité humaine était une immense force..

L'ENNEMI Corona virus a trouvé la plus terrifiante des armes : nous interdire de garder cette humanité. Il nous empêche d'embrasser nos amis que nous aimerions pourtant encourager à tenir le coup. Plus jamais de mains serrées, plus de caresses sur la joue, plus de baisers sur le front. Et c'est là, à mon sens, son plus grand machiavélisme, sa plus terrible efficacité... Priver un Homme de son Humanité c'est le pousser vers un précipice où le vide peut le happer avant même qu'il n'ait eu le temps de réfléchir à qui l'a poussé... C'est le soustraire à la palpitation du monde et l'amputer du frisson de l'Autre.

Alors, non, nous ne sommes pas en temps de guerre mais nous avons toutefois un ENNEMI... Or ce que génère le fait d'avoir un ennemi peut constituer un enseignement. Finalement nos amis ne nous apprennent pas grand' chose sur nous-mêmes que nous ne savions déjà puisque souvent ils nous ressemblent... mais un ENNEMI !... Etant à l'opposé de nous, il nous fait découvrir qui nous sommes véritablement... il nous enseigne à dompter notre colère, à mesurer notre degré de tolérance, à chercher en nous l'énergie pour trouver des solutions...

Alors considérons le Corona Virus comme une opportunité d'enseignement sans pareil.

Je n'en veux pour preuve qu'un seul exemple que chacun d'entre nous peut vérifier dès aujourd'hui :

Avant le Corona virus, quelle était la première phrase que vous disiez à l'ami, au camarade, au client d'un bar où vous preniez votre café : « Bonjour, ça va ? »... mais avouez que vous n'écoutez

pas vraiment la réponse. Cette phrase était en fait une habitude mécanique de se saluer...

A présent, quand vous croisez (même à 1 mètre) une connaissance, ou quand vous avez quelqu'un au téléphone et que vous prononcez cette phrase magique : « Bonjour, ça va ? ».. Vous lui souhaitez vraiment que le Jour lui soit Bon et vous prenez vraiment des nouvelles de sa santé, donc vous écoutez attentivement la réponse... Reconnaissez que la différence est gigantesque entre le « Bonjour, ça va ? » d'Avant... et celui que désormais vous prononcerez !

Voilà, l'ennemi Corona nous aura donc au moins apporté ça....

Je vous embrasse.... au fait, j'allais oublier de vous demander : ça va ?

Pierrette Dupoyet (confinée en Touraine, à quelques kilomètres du Clos Lucé où repose Léonard de Vinci.... beau voisinage pour réfléchir à la Beauté du Monde, non ?) – 23 Avril 2020

Pour résister à la pandémie comme au temps des maquis

Par Claude Alphanéry (Ancien président du Comité Départemental de Libération de la Drôme)
Tribune publiée dans le Nouvel Obs.

A 97 ans, Claude Alphanéry nous dit comment ce qu'il a appris pendant la guerre peut être utile pour penser l'après pandémie.

Au printemps 1943, trois ans après l'invasion de la France et la capitulation vichyste, les Alliés remportaient certes d'éclatantes victoires ; dans notre pays, des résistants s'élevaient contre l'envahisseur ; mais les forces nazies restaient redoutables. Une oppression féroce nous terrassait telle un virus étouffant. Et pourtant, quelques mois plus tard, à l'automne 1943, bien avant le débarquement libérateur, nous recommençons à vivre, à retrouver notre souffle, grâce aux armées alliées bien sûr, par nous-mêmes surtout. Parce que le peuple asservi de ce pays meurtri prenait depuis ses maquis un élan irrésistible pour briser ses chaînes et dans le même mouvement construire un monde nouveau pour l'après-guerre.

Je voudrais comparer ces jours de guerre à notre époque, tirer du retournement inouï qui nous a dégagés de l'asservissement et projetés vers l'avenir un enseignement qui nous aide à sortir de l'op-

pression physique et morale ressentie sous la pandémie, et simultanément à trouver les voies nouvelles d'un avenir respectueux du vivant. Comparaison peut-être hasardeuse, mais que je vis intensément.

Nous ne sommes pas, à proprement parler, dans une guerre contre un ennemi violent, barbare, visible, déclaré. Nous avons à nous défendre contre les effets invisibles (le virus) ou plus ou moins éloignés (le désastre écologique) ou sournois (les manipulations financières ou numériques) de crises économique, écologique, financière, sociale et aujourd'hui sanitaire entremêlées, que nos propres dirigeants dans leur obsession du profit financier ont engendrées. Mais, dans l'une et l'autre circonstance, nous avons à apprendre des années de Résistance comment l'état le plus sombre s'est transformé en un élan extraordinaire qui nous a conduit à la Libération.

« Nous avons à apprendre des années de Résistance comment l'état le plus sombre s'est transformé en un élan extraordinaire »

Montée de la Résistance

Cet élan ne s'est pas produit dès 1940 ; la Résistance ne touchait alors qu'une faible partie de la population. En 1943, lorsque Jean Moulin m'a confié la direction des mouvements de résistance de la Drôme, ils se déchiraient entre communistes et gaullistes, entre catholiques et protestants, etc. J'avais pour mission de les unir dans un comité départemental et d'organiser l'action commune.

Dès l'automne, dans la Drôme comme d'ailleurs dans les départements voisins, un comité départemental et quinze comités locaux de libération rassemblaient tous les mouvements ; leur entente qui galvanisait les énergies n'était pas sans rapport avec l'heureux déroulement extérieur de la guerre, elle tenait surtout au développement massif des maquis sous le coup du STO (Service de Travail Obligatoire en Allemagne), qui forçait des centaines de milliers de travailleurs à se cacher. L'organisation des maquis pour les accueillir, assurer leur ravitaillement, leur sécurisation devenait une tâche majeure et délicate et pour la réaliser, l'union de tous les résistants s'avérait nécessaire. Elle fut puissante jusqu'à la Libération.

Quant aux maquisards, la plupart n'étaient pas jusque-là des résistants actifs (de même que la masse des Français de maintenant ne sont pas au premier abord des citoyens militants) ; dépaysés, désoeuvrés pour la première fois, ils avaient, entre quelques coups de main contre l'ennemi, du temps pour réfléchir, pour échanger entre eux. C'était un peu comme le confinement, mais sans iso-

lement physique. Ils avaient au contraire l'occasion de rencontres inhabituelles, ils apprenaient peu à peu à débattre.

J'avais fait appel pour les y aider aux dissidents de l'école d'Uriage qui pratiquaient dans le Vercors des méthodes innovantes de débat. Ils m'avaient délégué Simon Nora, futur conseiller de Mendès France, pour animer de formidables discussions sur la démocratie : quelles étaient les faiblesses, les errements de la IIIème République ? Pourquoi le Front populaire, après des avancées prometteuses, avait-il échoué ? Comment donner à tous accès à l'éducation, aux soins, etc. ?

Certains maquis devenaient ainsi des sortes de clubs de citoyens, où se forgeait l'opinion que les objectifs de la Résistance n'étaient pas seulement militaires, mais aussi civiques et politiques. Et je puis assurer que les débats de ces réfractaires sans grade, de ces réfuzniks ont eu une réelle influence sur les têtes pensantes du Conseil National de la Résistance. Celle-ci s'est poursuivie pendant les Trente glorieuses ; de grands artisans d'un New Deal économique tels que François Bloch-Lainé, Paul Delouvrier, Pierre Laroque, Simon Nora ont fait leurs armes dans les maquis. La Résistance n'a pas fondé un parti, mais son souffle a inspiré pendant trente ans les syndicats, les associations, les entreprises à vocation sociale, les collectivités... Ce souffle s'est après délité, l'économie financière prenant le dessus.

Apprendre d'hier pour agir demain

Cette irruption de mes souvenirs des maquis vient à la rencontre des crises qui s'entrelacent depuis la fin des années 70 et de la pandémie qui en est le dernier et cruel avatar.

« Comme pendant la guerre, notre pays connaît à côté de grandes souffrances de hauts lieux de résistance »

Comme pendant la guerre, notre pays connaît à côté de grandes souffrances de hauts lieux de résistance :

- Les hôpitaux où l'extrême urgence laisse peu de temps aux échanges contrairement aux maquis, mais où s'impose l'exigence de services publics plus soucieux des citoyens que des coûts financiers.

- Les expériences sociales et solidaires de lutte contre pénuries, exclusions, atteintes à l'environnement et simultanément de promotion de voies nouvelles (tiers-lieux, sociétés coopératives d'intérêt collectif, pôles de coopération, coopératives d'activité, etc.) où se forgent par l'innovation so-

ciale une économie qui ne fonctionne plus comme avant.

Les analogies sont frappantes : de même que dans les maquis de la Libération, la lutte contre l'envahisseur était liée à une vision de la démocratie sociale (mais, il est vrai, sans souci écologique qui n'était pas encore à l'ordre du jour) ; de même les résistants d'aujourd'hui – qu'il s'agisse de médecins, soignants de tout ordre, artisans de la vie quotidienne ou citoyens-militants pour un monde plus soucieux de l'humain et de la nature – se battent à la fois contre les souffrances et pour la mue d'un système périmé.

Les crises, comme hier la guerre, ne doivent pas se dénouer par l'identique, mais faire naître l'exigence de valeurs et de pratiques profondément transformées, de modes de production, d'échanges, de gestion radicalement nouveaux. Les expériences de soins et celles d'économie solidaire en cours sont un avant-goût, une ébauche, une promesse de transformations que l'effondrement de la vie économique et sociale nous offre une possibilité de réaliser.

« Les crises, comme hier la guerre, ne doivent pas se dénouer par l'identique, mais faire naître l'exigence de valeurs et de pratiques profondément transformées »

Ces transformations, dont la nécessité est évidente quand on voit l'impréparation des hôpitaux face au Covid-19 et plus généralement l'état des services publics, impliquent un changement de paradigme, une réorientation des activités.

Un changement de paradigme

Encore faut-il bien identifier les activités que nous avons à abandonner et celles que nous souhaitons reprendre ou substituer. Les pouvoirs publics nous disent aujourd'hui quelles activités sont considérées comme essentielles de leur point de vue économique et doivent être poursuivies malgré l'épidémie et quelles autres doivent être suspendues. Il nous faut aborder ce problème sous un angle élargi, celui de la transition écologique et solidaire, seule sortie acceptable de la crise.

Et dans cette vision, quelles productions inutiles voire nuisibles faut-il écarter ? Quelles activités doit-on développer ou créer ou relocaliser ? Quels moyens pour former à de nouvelles technologies, et plus encore à de nouveaux comportements ? Ne faut-il pas réunir les crédits et indemnités promis face à la crise en un revenu universel, permettant à chacun de s'attacher à de nouvelles formes d'activités ? Comment d'une façon plus générale opérer les transferts nécessaires pour ces profondes transformations ?

Ces questions sont difficiles. La façon dont elles sont posées par de grandes associations (Pouvoir de vivre, Labo de l'ESS, Fabrique des initiatives, Archipel pour les jours heureux, ONG, etc. dont la valeur et les perspectives sont explicitées par le second Manifeste convivialiste) est encourageante. Et les succès de l'économie sociale et solidaire sur le terrain montrent sa capacité à réaliser de grandes transformations dans ses modes de production par sa sensibilité aux besoins de proximité, par son respect de la nature, sa recherche d'équilibre, de juste prix. Mais beaucoup restent sceptiques : trop d'intérêts puissants ou de conflits personnels leur font penser que les difficultés sont insurmontables. Et une partie de l'opinion est sensible aux discours de l'extrême droite (ceux d'un Trump ou d'un Bolsonaro) qui privilégient leur clientèle économique à la santé de la nature et des humains.

« Il faut donc convaincre. Et l'on peut le faire en rassemblant des initiatives remarquables mais fragmentées »

Il faut donc convaincre. Et l'on peut le faire en rassemblant des initiatives remarquables mais fragmentées ; en mettant en lumière les bénéfices des solutions apportées, les coûts sociaux évités, l'avenir préservé ; en conjuguant les efforts dispersés, en nouant des liens entre les expériences, entre les territoires en France et en Europe ; en constituant progressivement à partir des ententes locales un vaste éco-système porteur de développement équitable et durable. En retrouvant enfin pour convaincre l'énergie, l'optimisme raisonné des maquis et le lien social que la Résistance a su créer. Pourquoi ne pas créer, entre tous les réseaux, un Conseil National de la Résistance qui lancerait un nouvel Appel pour des jours heureux ?

Claude Alphandéry, Membre fondateur du Cercle,

Né le 27 novembre 1922 à Paris, Claude Alphandéry est un résistant, banquier et économiste français. Ancien président du Comité Départemental de Libération de la Drôme, et Lieutenant-colonel FFI, il est président d'honneur du Labo-ESS et de France Active.

Lettre du Cercle Condorcet de Paris, 3 rue Juliette Récamier, 75343 Paris Cedex 07
Email frcs.le-berre@orange.fr
Téléphone 01 44 67 98 93
Sites: <http://cercle-condorcet-de-paris.org>.
<http://debats-condorcet.fr/>
Responsable de la publication : Bernard Wolfer.
Impression Dejalink

Quelques réflexions sur le temps présent.

Par Bernard Wolfer

Là pas d'espérance,

Nul orietur.

Science avec patience,

Le supplice est sûr.

Elle est retrouvée.

Quoi ? – L'Eternité. C'est la mer allée

Avec le soleil.

Arthur Rimbaud, *Derniers vers*

Il arrive rarement que nous ayons l'expérience du temps présent comme le seul qui soit réel.

Le passé récent paraît si loin, l'avenir si incertain. Un simple virus met à mal l'humanité, ses repères, ses habitudes, ses modes de pensée. Les humains, si puissants, si sûr d'eux face à la nature sont rappelés au fait qu'ils en sont une part, que leur distanciation supérieure à cette « nature » ne sera jamais aboutie. Nulle vengeance de celle-ci. Simple retour à notre état de nature.

Il y a quelque chose de juste dans notre appréhension du temps. Seul le temps présent compte. Le passé n'est que récit, le futur n'est qu'invention et construction.

« *Seul le temps présent compte. Le passé n'est que récit, le futur n'est qu'invention et construction* »

Mais nous avons du mal à nous y faire car nous cherchons toujours à échapper au temps présent, à nous projeter en avant. *Malaise dans la civilisation*, disait Freud : un combat entre la pulsion de vie et celle de mort. Le Covid-19 serait-il freudien ?

Mais comment sommes nous arrivés là ?

La surprise devant cette pandémie est totale. La représentation de son début en Chine, à Wuhan, ressemblait à une mise en scène de film catastrophe. Elle étonna, avec ces soignants en scaphandres, les rues désertes, la construction d'hôpitaux en dix jours, des décors presque extraterrestres. Mais c'était loin. Pourtant les premiers cas étaient déjà en Europe. Nous les avons ignorés : ils venaient de Chine...

Il a fallu peu de jours suivants pour que les premiers cas « français » se déclarent et nous alertent. Et quelques (nombreux) jours aussi pour réagir, prendre conscience de la réalité, à tous les niveaux, politiques, médicaux comme citoyens. Le coronavirus allait sévir. Des jours de trop sans doute : le temps présent était à autre chose, les retraites, les élections, etc. Alors qu'il eut fallu tester (des tests existaient depuis fin janvier), isoler, couper les chaînes de transmission, cartographier les zones de contamination, les déplacements prévisibles...

On s'est laissé surprendre : le rassemblement évangélique de Mulhouse, qui a servi de propulseur au virus, en est la caricature. L'ignorance, partagée par le plus grand nombre, de la possibilité d'extension de cette épidémie a révélé une ignorance encore plus grave, celle de la possible survenue d'une telle épidémie.

« *On s'est laissé surprendre* »

Car nous savions. Après la crise de la Vache folle, des comités d'experts indépendants ont été mis en place, des agences, également indépendantes, construites, dans chaque État et au niveau européen pour suivre et donner des avis sur les risques sanitaires, en particulier des zoonoses, maladies dont les animaux sont des réservoirs (l'OMS parle de maladies dont les agents circulent entre humains et animaux).

La grippe aviaire, puis les SRAS, Ebola, enfin la grippe H1N1, dite parfois porcine, ont été des terrains d'expérience de ces pandémies. Bien maîtrisées pour l'essentiel, parfois avec un peu de chance : la grippe aviaire pouvait être jugulée par le tarissement de sa source, les volailles, et une faible réceptivité humaine, la grippe H1N1, par un vaccin, mais aussi parce qu'une bonne partie des populations était déjà immunisée par un virus plus ancien et proche. Les mesures et procédures mises en place pour cette dernière étaient sans doute inutiles (et elles furent jugées telles parce que coûteuses...), dans ce cas, mais pas pour les raisons qui ont été retenues.

Par une mauvaise appréciation de la réalité, on a abandonné la vigilance et les procédures d'alerte et de précaution. On a oublié que s'il n'avait pas été nécessaire de les utiliser alors, il restait nécessaire de les garder pour le moment où une épidémie se transmettait rapidement entre humains apparaîtrait. On est revenu dans la routine du soin, négligeant la prévention et la précaution.

Pas seulement en France. Les agences et les comités d'experts sont devenus des administrations comme les autres, ce qu'on avait voulu éviter après 2000¹.

Dès les années 2005 et après, de nombreux experts, vétérinaires², épidémiologistes, virologistes ont attiré l'attention sur la grande probabilité que de nouvelles pandémies, graves, apparaissent, avec des virus ou bactéries portées par des animaux. Des zoonoses, donc. Les coronavirus ont été signalés comme l'une des sources les plus probables, et leurs origines chinoises comme les plus certaines³. Non parce que la Chine serait un territoire à risque en elle-même, mais parce que l'extension de cultures et de contacts au dépens de la faune sauvage (notamment les chauves-souris), encore fréquente dans certaines régions, rendait la transmission la plus certaine. Celle-ci a pu être accrue par la consommation d'animaux sauvages dans des conditions sanitaires non surveillées, en particulier sur des marchés qui vendent des animaux vivants venant du monde entier sans aucun contrôle.

Une surprise par ignorance volontaire

La survenue de cette épidémie, devenue pandémie planétaire, n'était pas prévisible au sens habituel : à telle date, et avec telle ampleur. Mais on pouvait se préparer, avec non seulement des systèmes d'alerte rapide, mais aussi avec des procédures de réaction appropriées. La Chine semble avoir mis plus de deux mois pour reconnaître et déclarer cette pandémie, au moment où elle mettait en place sa politique de confinement. Elle avait d'abord essayé de cacher ou minimiser la maladie.

Mais on ne peut pas rejeter l'entière faute sur la Chine et son système sanitaire défaillant.

Les pays riches et développés ont fait reposer leurs réactions sur des systèmes de santé efficaces mais essentiellement compétents dans le soin. Or cette épidémie ne se soigne pas, ou pas encore. Inconnue il y a encore six mois, elle reste mystérieuse en bien des aspects.

Par contre, les mécanismes de transmission des virus sont assez bien connus, par les médecins spécialistes, mais aussi par les vétérinaires souvent plus spécialistes encore⁴. D'un point de vue sanitaire, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, passés ou à venir, la réaction première doit être d'éviter la transmission, donc de couper au maximum les chaînes de transmission qui ici passent par l'homme. Avant même d'avoir à soigner.

Donc déclarer très tôt, tester, cartographier les progressions, puis mettre aussitôt en place des procédures d'évitement efficaces. Ce sont celles-ci qui peuvent être prévues, à l'avance. Et donc inscrites dans des plans, avec des compétences acquises et avec des moyens suffisants mobilisables rapidement, connus à l'avance et acceptable par les populations car expliqués dans des politiques de prévention. La malheureuse histoire des masques comme celle des tests est le résultat de cette absence de plans de mobilisation, eux-mêmes résultat de l'ignorance volontaire de beaucoup.

Cela n'aurait sans doute pas empêché complètement cette pandémie. La puissance des hommes n'est pas divine! Mais de telles procédures de prévention auraient eu le mérite de savoir comment agir et de responsabiliser le plus grand nombre, par la connaissance des enjeux. Donc d'aller beaucoup plus vite et peut-être d'éviter des confinements généraux, de régionaliser la lutte.

Au lieu de cela, la peur, l'isolement, l'impuissance et une certaine confusion

Pris à revers, sans parade connue ou de consensus sur les méthodes à employer, les politiques ont gouverné l'urgence avec plus ou moins de bonheur ou de chance. Il est probable que l'on apprendra que peu ont failli dans leurs devoirs, mais aussi qu'aucun ne savait bien comment s'y prendre. Par manque d'anticipation.

La pratique de l'isolement ou du confinement n'est pas en soi une mauvaise chose. C'est même dans la pratique médicale une nécessité pour éviter les

¹ L'OMS, agence internationale, a elle-même subi cette transformation, se montrant plus suivie qu'actrice, en décalage parfois avec la réalité, dans cette épidémie devenue pandémie.

² On lira avec intérêt le livre de François Moutou, *Des épidémies, des animaux et des hommes*, Le Pommier, 2015

³ Certains romanciers ont construits leurs romans sur les informations données par ces scientifiques, donnant à leurs anticipations un air d'actualité frappant... *L'année du Lion* de Deon Meyer, *Pandémie* de F. Thilliez, etc. Frédéric Kerck a analysé, en philosophe et anthropologue, les rapports entre virus animaux et hommes, à partir de données scientifiques, puisées notamment à ... Wuhan, Voir : *Les sentinelles des pandémies. Chasseurs de virus et observateurs d'oiseaux aux frontières de la Chine*, Bruxelles, Zones sensibles, 2020

⁴ Il a fallu plus d'un mois, lors de la grippe aviaire, pour que les médecins de l'OMS se rapprochent des vétérinaires de l'OIE afin de mieux comprendre la dynamique du virus et les moyens de l'enrayer... Ce que les premiers ne savaient pas.

contagions. Donc le choix de cette méthode était nécessaire. Cependant, plus qu'une méthode médicale (ou vétérinaire, car en la matière ceux-ci ont une pratique souvent supérieure quand il s'agit de traiter des populations et non des individus) elle est apparue comme une pratique sociale et politique, générale et contrainte, guidée par des pouvoirs nationaux (ou parfois régionaux) qui n'avaient plus d'autres moyens pour tenter d'endiguer l'extension de la maladie et la probable submersion des systèmes de santé.

Dans ces conditions le confinement général s'est imposé à des sociétés et à des économies habituées aux échanges, aux déplacements, réduisant les mobilités à peu de choses, la production à un essentiel collectif, les échanges à presque rien, sinon pour s'alimenter et donc survivre.

Que peuvent ressentir les citoyens et les peuples confinés, sinon l'isolement et la peur des autres, la peur d'être contaminés eux aussi. Sans être acteurs autrement que par leur isolement qui seul témoigne de leur solidarité. C'est la nature même d'un confinement général, dont la Chine a donné l'exemple dès le début, et que nous n'avons fait que suivre.

« Que peuvent ressentir les citoyens et les peuples confinés, sinon l'isolement et la peur des autres, la peur d'être contaminés eux aussi »

La confusion naît curieusement de cet ordre ainsi créé, car il n'associe pas, il ordonne, teste, isole ou soigne, sans aucun consentement sauf éventuellement celui de la peur. Confusion entre l'individu à protéger ou à soigner et la collectivité à protéger en la réduisant à l'immobilité et aux distanciations sociales. Ce qui fait la société, les relations, le travail, les rapports économiques est mis à l'arrêt, suscitant à l'évidence une crise économique et bientôt peut-être sociale jusqu'ici jamais connue. Les repères acquis sont inopérants, les gestes habituels sont interdits, conduisant à une méfiance de tout et de tous, y compris de ceux qui donnent ces ordres : font-ils bien? Ont-ils raison? Le sacrifice de nos libertés est-il juste?

Confusion aussi, car si tous sont soumis à la règle, elle ne s'applique pas dans d'égales conditions, révélant ainsi les inégalités sociales et économiques de nos sociétés. Logements, revenus, travail : rien n'est pareil, alors que le confinement réduit la vie au logement, supprime des revenus et empêche le travail dans bien des cas. Confiné à quatre dans un petit logement, en chômage partiel

ou complet, loin des commerces essentiels ne peut être confondu avec confiné dans un grand appartement sans perte de revenu se faisant livrer ou servir.

Enfin les politiques, surpris et ignorants, se retranchent pour l'essentiel derrière des avis d'experts pour gérer la crise sanitaire, lesquels ne sont pas mieux préparés qu'eux, pour la plupart, à la gestion d'une telle crise. Tout citoyen normal ressent, comprend les incertitudes, les failles qui jalonnent la mise en place de la politique sanitaire : insuffisance des lits de réanimation en cas d'explosion des contagions, faible nombre de masques et d'équipements, même pour les soignants, faible capacité à tester, méconnaissance des traitements possibles, au point que l'expérimentation se fait au jour le jour, avec des déclarations contradictoires (Raoult et quelques autres).

« les politiques, surpris et ignorants, se retranchent pour l'essentiel derrière des avis d'experts pour gérer la crise sanitaire, lesquels ne sont pas mieux préparés qu'eux »

Le capitaine a-t-il les instruments de navigation nécessaires pour naviguer dans la tempête? Il est pour le moins légitime de se poser des questions à la vue des déclarations successives. D'autant plus qu'il laisse à penser, qu'après consultation des experts, il décide seul.

S'il faut retenir une conclusion majeure : une telle pandémie ne se gère pas par le soin, fut-il excellent, mais par la prévention. Tout retard en la matière, toute impréparation se paie par les soins. C'est ce que nous vivons aujourd'hui.

De l'insouciance de nos sociétés riches

Cette épidémie frappe des pays riches⁵, y compris la Chine là où elle est touchée : Wuhan, une ville monde. Nos sociétés sont arrivées, pour la première fois de l'histoire, à un stade d'abondance de biens. Bien sûr, cela ne concerne que 70 à 80% des populations de nos pays, mais c'est beaucoup. Et le degré de pauvreté qui sévit encore chez nous est relatif, comparé à celui des pays moins développés. Ceci fait régner dans nos sociétés un sentiment d'insouciance face aux risques de santé, d'environnement, de mobilité, d'accès à l'essentiel des biens. L'esprit consumériste domine, encouragé par un monde d'entreprises qui mets ces biens à disposition par l'intermédiaire des réseaux qu'il a construit : les GAFAM, en particulier, mais pas seulement. Le téléphone mobile

⁵ Certes, pas seulement. Mais ils semblent aujourd'hui les plus exposés, dans leurs cités, et pour l'heure les plus atteints.

est un exemple phare, répandu dans le monde entier. La plupart d'entre nous ignore ou oublie comment sont fabriqués nos biens, ce qu'ils contiennent d'extraction de matières premières, d'exploitation de travail humain, de certaines pollutions de notre planète. Si l'on s'inquiète de plus en plus du réchauffement climatique, de certains polluants (plastiques, diesel, etc.), cela ne change que modérément notre façon de vivre : il faut reconnaître que ce n'est pas simple.

Nous avons perdu le sens de la mesure, et consommons sans retenue, sans limites. Cette crise va-t-elle nous changer ? C'est loin d'être certain. Il demeure, semble-t-il dominante, la pensée que les hommes, par leurs sciences et leurs techniques, seront capables de continuer à maîtriser la nature et ses soubresauts.

« *Cette crise va-t-elle nous changer ?* »

D'une certaine façon, la réaction des gouvernements est à l'aune de cette volonté d'insouciance générale : il faut éviter le plus possible l'impact de cette épidémie sur les populations. Il y a cent ans la grippe espagnole tuait 50 millions de personnes (chiffre estimé, dans un monde bien moins peuplé qu'aujourd'hui, mais plus élevé que les pertes de la Première Guerre mondiale). La grippe asiatique des années 69/70 a tué plus de 30 000 personnes en France sans que cela mobilise les autorités et fasse cesser l'économie. Il est vrai que c'était une grippe, dont on connaissait les modalités, et dont l'essentiel des mortalités étaient ailleurs. Le Covid-19 est un nouveau virus se diffusant rapidement, en particulier parmi les concentrations urbaines « riches ». L'insouciance volontaire⁶ exclut qu'il puisse y avoir une tolérance à la diffusion de cette maladie⁷ : il faut d'autant plus agir contre elle qu'elle peut rompre notre croyance en une vie de plus en plus exempte de tracas en tout genre !

Cette représentation de la valeur de nos vies présentes est nouvelle : il n'y a guère d'exemple connu. Même la notion de guerre utilisée pour son combat est inadéquate : par la guerre, on est prêt à sacrifier une partie de la population pour sauver l'ensemble. Là, on veut sauver tout le monde au risque de détruire une partie de l'économie et des structures sociales. C'est une inversion de doctrine.

Pourtant, le doute est installé. Mais que restera-t-il quand cette pandémie sera vaincue, ce que nous espérons. Pensera-t-on à la prochaine ? Aux effets du réchauffement, à la fonte des glaces, aux étés

caniculaires (soulagés par de la climatisation, comme dans les États américains) ?

La crise va venir, économique, sociale, dure et peut-être violente. On pensera sans doute davantage aux plaies à panser, aux emplois à recréer, comme avant, au retour de nos mobilités tant désirées.

L'ampleur de cette crise est déjà là, inédite, touchant de nombreux secteurs de production et de consommation. Des dizaines de millions de chômeurs, des faillites d'entreprises, même solides jusqu'alors.

Revenir à l'insouciance gagnée par nos peuples riches ? Parfois au dépens des autres ? Produire et consommer comme avant ?

Peut-être faudrait-il aller vers une certaine « souciance » du monde, se préoccuper de nos environnements, de nos comportements consuméristes et individualistes, des inégalités criantes qui risquent de s'accroître, alors que l'on sait que la réduction des inégalités est un facteur de développement.

« *Peut-être faudrait-il aller vers une certaine « souciance » du monde* »

L'économie, le social et l'environnement, un encastrement nécessaire pour sortir de la crise ?

Le rapport Bruntland (Nations Unies 1987), le club de Rome (1972) puis le rapport Wade (Unesco 1973) nous alertaient, nous montrant que nous n'avions qu'une seule terre et qu'il fallait sérieusement la ménager et avec elle, les humains, pour parvenir à un développement soutenable.

Trois piliers, économique, social et environnemental sont depuis considérés nécessaires pour laisser à nos suivants une terre vivable, mais aussi pour vivre mieux nous-mêmes. Cinquante ans ont passé, et nous en sommes encore aux préparatifs.

« *Cinquante ans ont passé, et nous en sommes encore aux préparatifs.* »

Nombreux sont ceux qui reconnaissent aujourd'hui la nécessité de services publics pour traiter la crise sanitaire, de politiques publiques pour pallier les défaillances des économies privées, d'actions collectives et solidaires pour espérer continuer à vivre bien. Les déficits publics sont acceptés comme une nécessité vitale alors qu'ils étaient décriés, les valeurs hospitalières (dans tous les sens du terme)

⁶ Allusion à la « *servitude volontaire* » d'Etienne de la Boétie...

⁷ Ceci peut expliquer, en partie, le rejet de la politique d'immunisation collective à la place du confinement.

remises à l'ordre du jour, l'appel aux intelligences collectives bienvenues et non plus seulement la main mise de capitaux rentiers sur la vie commune. Mais cette reconnaissance va-t-elle survivre dans la crise générale qui vient? La coopération et la solidarité ont connu quelques accrocs, notamment en Europe. Les vieux réflexes de repli sur soi se sont manifestés, le confinement en étant d'ailleurs une expression matérielle, puisqu'il s'agit de se protéger soi-même avant de protéger les autres, bien que ce soit aussi le meilleur moyen de protéger les autres. Mais est-ce si facile de comprendre le deuxième terme de l'équation? Beaucoup pensent déjà à se suffire à eux-mêmes, en excluant les autres. C'est une pensée funeste.

Il faut absolument sortir du paradigme simpliste de Madame Thatcher : il n'y a pas de société (*there is no such thing as society*) et il n'y a pas d'alternative. (*there is no alternative*). La société existe (les sociétés devrait-on préciser) et il y a des alternatives. Et avec elles, une place pour la citoyenneté et la démocratie.

Le débat est ouvert, les luttes pour les promouvoir sont encore et toujours essentielles. Rien ne viendra naturellement.

Car nous le savons aujourd'hui : le futur ne vaut que par notre présent.

Bernard Wolfer

Directeur de Recherche honoraire de l'INRAE
Président du Cercle Condorcet de Paris
Avril 2020

Plénière du 24 Janvier 2020

La Laïcité est-elle le seul lien qui nous reste ?

Par Philippe Portier ⁸

La laïcité, une notion historique

Avant 1990, le mot laïcité était peu utilisé dans le débat public, sinon, dans les années 1900/02, en 50/51 avec la question scolaire, puis en 1959/60 avec la Loi Debré et en 1984 avec le projet Savary. Ensuite, calme plat. Lorsque le mot réapparaît en 1990, c'est avec une occurrence bien supérieure à celle des années 1900/10, occurrence qui n'a cessé de croître, notamment au moment des attentats. Le concept est devenu englobant pour penser

la société française dans ses liens sociaux et politiques.

Définir le mot nécessite de faire retour au tournant de la modernité qui se manifeste entre le 16^{ème} et le 18^{ème} siècle. Au cours de ces deux siècles, le monde change de base. On ne pense plus ni l'Homme, ni le pouvoir de la même manière qu'à « l'époque chrétienne ». Sous la « République » chrétienne, au temps médiéval, l'homme s'analyse d'abord comme une créature en situation de dépendance vis-à-vis de Dieu, de l'Être qui l'a porté à l'existence. Dans ce monde là, la liberté existe comme concept, mais elle n'est pas pensée comme aujourd'hui. Dans les textes de St Augustin et dans la somme théologique de St Thomas d'Aquin la liberté s'y analyse comme le fait d'obéir aux prescriptions de la Loi éternelle et, dans ce monde là, les devoirs l'emportent sur les droits : « *je suis d'autant plus libre que je me soumetts à Dieu* ».

Dans la société moderne, celle qui émerge au 17^{ème} et 18^{ème} siècle, l'Homme se considère au contraire comme **créateur** et non plus comme **créature**. La liberté change de sens, elle est l'affirmation d'une volonté du **sujet**, d'une autonomie déclarée : celle de déterminer par soi-même les cadres de sa propre existence et non plus de se soumettre aux lois de la transcendance. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen d'Août 1789 - point d'aboutissement de cette révolution philosophique de la modernité - l'exprime parfaitement.

C'est également un changement dans la conception du pouvoir. Le Roi, sacré à Reims trouvait sa légitimité en Dieu et non dans le peuple ou la nation. Il se présentait comme « *lieutenant de Dieu sur la terre* » signifiant par là que - bien que revêtu d'une légitimité absolue - il était soumis à une Loi supérieure, celle de Dieu lui-même.

Avec la modernité le pouvoir ne vient plus d'en haut par la grâce d'un sacre, mais il vient d'en bas, par le choix même de la Nation. C'est la grande thèse du Contrat Social par lequel, les citoyens décident d'ériger en gouverneur de leurs propres existences, celui-là même qu'ils ont choisi et auquel ils ne demandent pas d'obéir à la loi de Dieu. L'Homme moderne est celui qui décrète que le pouvoir doit d'abord se placer au service de la liberté des individus, au service de l'autonomie des sujets, dans l'ordre, la paix civile, mais qu'il est aussi là pour servir ses droits et ses intérêts et non plus le droit et l'intérêt de Dieu,

Dans le monde ancien on vivait suivant l'unité de foi. Il n'y avait qu'une seule vérité, la Vérité de Dieu

⁸ Professeur de Sciences Politiques. Directeur d'études à l'EPHE et vice-président de cette école. Co-directeur de l'Observatoire international du religieux. Membre du Conseil scientifique de l'Institut européen en Sciences des religions. Membre du comité d'experts auprès de l'Observatoire de la laïcité et membre de la Commission Sauvé.

que le pouvoir portait. Dans le monde moderne, chacun d'entre nous est maître de son existence et, de ce fait, peut choisir les opinions qu'il juge bonnes pour lui-même.

Dès lors, que faire dans un monde voué à l'éclatement ?

Pour résoudre cette question si difficile de la pluralité de nos existences, les pouvoirs doivent inventer une solution. Ce sera précisément la solution laïque qui nous permet à tous, ayant peut-être des idées totalement antinomiques sur le sens de la vie, de vivre ensemble. Egaux sans doute, mais profondément différents.

Première définition donc de la laïcité : c'est un **dispositif juridique** qui repose sur deux grandes idées et que tous les pays occidentaux ont protégé et partagé au cours de leur histoire :

* Permettre à chacun de vivre selon sa **liberté de conscience** : liberté de religion ou d'irréligion, sans aucune discrimination.⁹

Désormais nous nous devons d'accepter la différence parce que nous prenons au sérieux notre liberté de conscience. Mais pour construire un tel dispositif il faut également un instrument, un moyen.

Ce moyen, c'est **l'Etat neutre**. L'Etat qui ne choisit entre aucune option métaphysique, qui accepte de couvrir l'existence de ses citoyens séculiers et de ses citoyens religieux en se tenant à égale distance des uns et des autres. Ne devant jamais intervenir dans l'espace de réflexion et de convictions privées de ses citoyens.

Liberté et neutralité. Mais que met-on derrière ces concepts ?

Définir la laïcité est un exercice compliqué parce que les concepts à partir desquels on travaille sont des concepts « flous » susceptibles de significations différentes.

Pour certains, la **liberté** de conscience c'est la liberté de choix. Pour d'autres c'est de permettre aux jeunes femmes qui portent le Burqa de la porter alors que d'autres disent qu'il ne s'agit pas là de liberté mais d'aliénation. Derrière ce concept de liberté, des divisions sont à l'œuvre parmi nous.

Il en va de même de la conception de **la neutralité**. Est-ce qu'un Etat neutre est celui qui interdit la Burqa ? Certains diraient « oui », d'autres affirmeraient le contraire disant qu'il s'agit là d'une prise de position morale, voire religieuse de la part de l'Etat non acceptable dans un Etat laïque.

Suivant les significations que l'on donne à ces deux concepts, « liberté » et « neutralité » on débouche sur des dispositifs concrets, sur des sys-

tèmes pratiques de laïcité très différents les uns des autres.

La laïcité d'Emile Combe, au début du 20^{ème} siècle, n'est pas celle d'Aristide Briand et pourtant les deux auraient signé sur les deux mots évoqués.

La laïcité française

En France, deux grands systèmes de sécularité juridique qualifiés de « modernes », c'est à dire ayant rompu avec l'âge chrétien, se sont succédés au cours de l'Histoire.

1-A partir de 1801/02 et jusqu'en 1905, il y a le **système concordataire** établi sur le fondement d'un pacte conclu entre Napoléon Bonaparte et le Pape Pie VII. Il sera appliqué même sous la 3^{ème} République dite « République laïque ». Des acteurs comme Jules Ferry et Léon Gambetta oseront dire, ce qui peut surprendre, que « *le Concordat est un système laïque* ».

Le Concordat se caractérise par une interaction entre l'Eglise et l'Etat : l'Etat soutient l'Eglise et l'Eglise soutient l'Etat. L'Etat soutient la religion parce qu'il estime qu'elle est nécessaire à la production de la morale publique et qu'en son absence nous risquons d'être injustes, violents, de ne pas conduire nos existences suivant la morale ordinaire. Il soutient l'Eglise catholique mais également les Protestants et un peu plus tard les Juifs.

L'Eglise est alors au cœur du système d'enseignement que l'Etat subventionne et écoute.

N'y aurait-il pas là une sorte de retour à l'âge chrétien ?

La réponse est « non », car le système concordataire est un système qui affirme tout à la fois la souveraineté de l'Etat et préserve d'autre part la liberté de conscience, ce qui n'existait pas sous l'ancien régime.

2- Ce modèle va être remis en cause dans les années 1880/1905 pour donner naissance à un second système - celui qui nous régit aujourd'hui encore - promu par la Loi de 1905.

Cette loi concerne **la séparation des Eglises et de l'Etat**. C'est une loi de séparation stricte qui reprend les mots de Victor Hugo : « *l'Etat chez lui, la République chez elle* ».

Art 2 : « *l'Etat (la République) ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte, ne salarie pas les clercs* » - point de rupture avec l'époque antérieure où l'Etat finançait les Eglises et les reconnaissait.

Second point très important de cette loi qui donne aujourd'hui motif à toute une réflexion dans le champ public : l'Art 1 dispose que la République assure la liberté de conscience en ajoutant qu'elle

⁹ Dispositif également en vigueur au Danemark, en Suède, en Angleterre, en Amérique, en Italie ou en Espagne

garantit aussi la liberté de culte. Cette loi nous régit encore, mais elle a été mise à l'épreuve au cours de la période récente.

De l'acceptation aux remises en question dans la société

A partir des années 80, on voit s'exprimer toute une série de **revendications identitaires** : religieuses, alimentaires, vestimentaires qui vont contraindre les Etats, l'Etat français en particulier, à repenser sa relation avec la laïcité et plus précisément avec la Loi de 1905.

Tout en conservant cette loi, l'Etat, la République a réagi en faisant profondément évoluer son interprétation et par voie de conséquences, le système juridique. **Nous sommes aujourd'hui dans un système d'interaction de plus en plus fort et manifeste entre l'Etat d'un côté et les Eglises, de l'autre. La séparation d'hier devient de plus en plus poreuse.** On voit le religieux intervenir dans la sphère politique et le politique intervenir dans la sphère religieuse. La Loi de 1905 reste dans notre ordre juridique mais elle ne joue plus le même rôle qu'hier.

Trois éléments fondamentaux expliquent ce changement :

- **Le premier est la transformation des paysages religieux.** On ne peut comprendre la situation d'aujourd'hui sans saisir la sociologie du religieux dans la France contemporaine.
- **Le second élément** est que cette transformation des paysages religieux a entraîné un **renouveau des discours politiques.** On ne parle plus de la laïcité aujourd'hui comme on en parlait en 1930 ou 1950.
- **Le troisième élément** est que sous l'effet de la transformation des paysages religieux et des renouvellements des discours politiques, on a été confrontés, depuis une vingtaine d'années maintenant, à **une reconfiguration des normes juridiques.** Toute une série d'autres normes sont apparues dans la société française réduisant l'impact de la loi et faisant émerger de nouveaux référentiels juridiques, au point que Briand n'y retrouverait pas son propre héritage.

En dehors des périodes chaudes de 59 et 84, la laïcité apparaissait comme un débat d'un autre temps. Probablement parce qu'elle semblait avoir gagné, parce que l'adversaire contre lequel elle s'était structurée - l'Eglise catholique qui dans les années 1950 représentait plus de 90% de la population - avait rendu les armes.

Dans les années 60/70/80, ce catholicisme perd de plus en plus ses soutiens dans la société et d'une certaine manière change du point de vue de ses doctrines. En 1962 s'est passé un événement clé : le Concile Vatican II.

L'Eglise accepte désormais les principes d'égalité, de liberté du religieux, elle rend les armes sur le terrain théologique, sauf sur la bioéthique. On ne trouve plus dans les textes de l'Eglise d'aujourd'hui l'affirmation d'un magistère : la nécessité de construire l'unité de foi dans nos sociétés, celle de mettre en place - comme ce fut le cas de l'autre côté des Pyrénées sous Franco - un Etat catholique.

En France, à partir des années 1980, le paysage de la sécularisation¹⁰ se modifie considérablement, il s'approfondit même : 92/93% de la population se disait catholique en 1952. La dernière enquête sur les valeurs européennes montre que - dans notre pays - les catholiques ne représentent plus que 28% de la population, même pas le 1/3. Les autorités catholiques d'aujourd'hui sont conscientes de cette situation de minoration de leur influence dans la société française.

On aurait donc pu croire qu'il n'y avait plus lieu de réactiver la vieille querelle d'hier. Sauf que, d'un point de vue sociologique, la société française *s'avère ne pas être uniquement une société en voie de sécularisation*, elle active des résistances et structure des mobilisations contraires. Alors même que s'affirme la polarité des citoyens séculiers, on voit se construire la polarité des citoyens religieux et souvent de plus en plus religieux. Notre monde n'a plus l'unanimité d'hier, mais il n'a pas non plus l'allure d'un vide métaphysique. Dans nos sociétés, il y a des citoyens séculiers qui n'ont pour certains jamais entendu parler de Dieu et du Diable, mais à côté, il y a une autre polarité qui vit dans la réactivation d'une tradition qu'on croyait oubliée. Cette ré-affiliation est visible dans tous les mondes religieux. Chez les catholiques (cf : les foules de la manif « pour tous »). Chez les Protestants à travers le courant Evangélique qui l'emporte désormais sur le courant des Luthériens réformés. Chez les Juifs avec le courant ultra orthodoxe, mais aussi avec le courant orthodoxe qui diffère des Juifs libéraux présents également dans cette communauté.

Un quatrième groupe existe, probablement celui qui est à l'origine de cette réactivation de la conscience laïque : ce sont les musulmans, lesquels ne sont pas tous marqués par la ré-affiliation et ne forment pas un bloc insécable. Dans l'Islam également existent des phénomènes lourds de sécularisation, avec l'émergence au cours de la

¹⁰ Cf : perte de pertinence des institutions religieuses dans la société

période récente de musulmans qui se disent athées. C'est une véritable révolution.

Stéphane Baud¹¹ montre bien que du fait de l'intégration républicaine un certain nombre de musulman(e)s sont passés « de l'autre côté du fleuve » et partagent les idéaux de la société séculière – 30 à 35% de la population musulmane est dans ce cadre là.

Parallèlement, dans des segments très particuliers, on a des réactivations souvent produites par une situation sociale et structurée par des militantismes religieux de quartiers que des enquêtes sociologiques commencent à mettre au jour.

Ces mouvements là expriment à la fois des réaffirmations individuelles et des réaffirmations collectives. Ex : la demande d'espaces particuliers à l'intérieur d'espaces d'Etat ; le souci d'être associés à la délibération collective dans le cadre de cercles ou de structures municipales.

Dans certains quartiers, les choses peuvent aller jusqu'à la rupture avec le monde alentour et la constitution d'espaces à partir des normes mêmes de la communauté¹². Certaines de ces demandes ont provoqué le débat. Débat qui a émergé beaucoup plus vite et beaucoup plus violemment en France que dans d'autres pays européens pourtant confrontés au même type de situations.

Pourquoi la France est-elle plus réactive, mettant en jeu son identité ?

Cette transformation des paysages religieux a débouché sur une querelle d'interprétation. Deux grandes polarités se sont manifestées dans notre société, à la fois dans la sphère intellectuelle et dans la sphère politique.

La première modalité de traitement de la situation que l'on peut qualifier de **pluraliste** estime que ce qui compte, ce n'est pas « *l'être commun de la société* », c'est « *l'être en commun* »¹³.

Que signifie le « *commun* » ? Est-ce nous mettre ensemble avec nos différences ou au contraire travailler uniquement sur nos ressemblances ?

Un premier courant s'est structuré non pas autour de « *l'être commun* » (la ressemblance), mais autour de « *l'être en commun* » : Nous sommes tous différents et pourtant, à partir d'un consensus par recoupement, nous pouvons vivre ensemble.

¹¹ La France des Belloumi

¹² Enquête récente d'Hugo Micheron

¹³ Jean-Luc Nancy

¹⁴ Tocqueville appelait ceci : « la dynamique de l'idée ».

Ce fut la thèse d'intellectuels comme Jean Baubérot, de Michel Wieviorka, Alain Renaud, qui ont estimé qu'on ne peut pas faire société dans un monde moderne comme le nôtre à partir d'une réfraction sur une identité unique et qu'il faut accepter la diversité des parcours, la diversité des trajectoires, des identités, et ce, pour deux raisons :

- **Une raison d'ordre métaphysique** : nous qui sommes libéraux pensons que, comme le dit la Déclaration de l'Homme et du Citoyen : « *nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses* ». Au nom de quoi dès lors empêcher tel ou telle de manifester ce qui relève de son option métaphysique ? Ces auteurs estiment que le fait d'accepter les identités culturelles, c'est de même nature que d'accepter la liberté de choix en matière politique ainsi que sa manifestation.
- Et parce qu'en se montrant ouverts à cette affirmation des droits culturels, **on facilite l'intégration des populations** qui le demandent dans la société globale ; on diminue leur frustration et l'on facilite le vivre ensemble. Peut-on faire obstacle à l'expansion de cette quatrième génération de droits qu'on appelle **la génération des droits culturels** ?

Cette argumentation philosophique renvoie à toute une conception du libéralisme depuis la Révolution française. Il y a d'abord eu les droits civils, les droits politiques, les droits sociaux et alors que l'on découvre actuellement les droits reproductifs, pourquoi ne pas admettre les droits culturels ?¹⁴Cette thèse là a eu le vent en poupe dans les années 80/90. Quelques auteurs s'inscrivent encore dans cette perspective, mais ce courant a aujourd'hui beaucoup de difficultés.

Ce qui l'emporte actuellement c'est le souci de l'intégration « lourde », le souci de **l'unité** qui parfois fait signe vers **l'uniformité**.

C'est la fameuse querelle du voile qui fait émerger tout ceci dans les années 80/89/90. Début 1985, une magnifique couverture du Figaro Magazine affichait un minaret avec cette légende : « *Serons-nous encore français dans vingt ans ?* » Il y avait là quelque chose de la thèse du grand remplacement qui émergeait ailleurs dans une extrême droite affichée.

Un climat s'instaurait qui allait s'étendre peu à peu dans la population française et dans certains espaces intellectuels à partir d'une **réflexion rationaliste** : « **il faut défendre la raison** ». C'est la

thèse d'Elisabeth Badinter pour laquelle « *l'affirmation des signes religieux est le contraire de la liberté, un enfermement dans une communauté préalable faite souvent d'archaïsmes, de superstitions, d'aliénation de soi* ». Le port du voile, c'est « *l'aliénation de la femme, même lorsqu'elle choisit de le porter* ». On a là une autre conception de la liberté de conscience. Pour les premiers, la liberté de conscience c'est **la liberté de choix**, pour les seconds c'est **de s'arracher à l'aliénation**.

Dans cet effort pour s'arracher à l'aliénation, l'Etat est une institution absolument indispensable par les interdits qu'il pose. Pour ces auteurs là, l'affirmation des signes religieux brise l'unité nationale car, bien sûr, tout cela est en lien avec un retour à la Nation.

Dans les années 60/70, il restait quelques rémanences du Gaullisme, mais la nation ne faisait plus guère recette. Il faut attendre 90/2000 pour que la revanche des nations s'opère, souvent en lien avec une défiance à l'égard des éléments exogènes, allogènes qui viennent briser l'unité nationale.

Ce souci d'une nation homogène qu'il faut préserver contre ceux qui viendraient la troubler se traduit dans les discours d'alors, avec des conséquences juridiques. Dans l'épuration de 1905 : « *L'Etat était chez lui et l'Eglise chez elle* » or, **ce qui caractérise l'époque actuelle du point de vue de la laïcité juridique, c'est précisément que la sphère du politique et celle du religieux sont en interaction avec des intersections de plus en plus grandes.**

La laïcité contemporaine est de plus en plus **une laïcité de reconnaissance**. Comme si l'Etat n'était plus assuré de ses bases. Comme si l'Etat qui était hier : « *la conscience claire de la société, l'organisateur suprême, le porteur de la raison universelle* »¹⁵, avait besoin aujourd'hui des Eglises et des religions pour restructurer le lien social. Aux religions on confie les missions d'expertise, de médiation en leur demandant de rétablir la paix partout où des troubles pourraient émerger, comme si elles apparaissaient encore comme des ressources de lien et de sens.

Nous avons changé d'époque.

« Laïcité de reconnaissance » donc, mais **reconnaissance** de plus en plus **sous réserve**. Ce qui caractérise la laïcité française et qui rend les choses tellement compliquées, c'est son **hybridité**. On raisonne encore avec cette idée de séparation et l'on s'aperçoit que ça ne marche pas comme ça, que l'Etat fait appel aux Eglises et que les Eglises se trouvent de plus en plus surveillées par l'Etat. C'est totalement contraire à ce que pro-

posait Aristide Briand dans la Loi de 1905 et à ce que les Députés d'alors ont voté. Ceci s'explique parce que le droit fait aujourd'hui l'objet d'interprétations nouvelles.

S'agissant de la surveillance : hier on ne demandait qu'aux fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction d'être neutres. Aujourd'hui, l'espace de neutralisation s'est profondément étendu. Etendu aux élèves des écoles, ce qui n'était pas le cas antérieurement. Le Conseil d'Etat l'a d'ailleurs rappelé dans un avis de novembre 1989.

Extension également à la voie publique pour des femmes du commun portant le voile intégral. On invente alors le délit « *de dissimulation du visage dans l'espace public* » en faisant référence à une vieille notion de droit et en la transformant radicalement : **la notion d'ordre public**. Il est dit à ces femmes : « *vous troublez l'ordre public* ».

Dans la société juridique traditionnelle, l'ordre public se résume à trois critères matériels : **la salubrité, la tranquillité publique et la sécurité**.

Est-ce que ces femmes portent atteinte à la salubrité publique ? Pour quelques maires la réponse a été « oui » lorsque certaines ont voulu porter le burkini sur les plages du sud de la France. Certains disant même que cela portait atteinte à l'hygiène. Sur la sécurité on a entendu : « *ces femmes qui dissimulent leur visage peuvent aussi dissimuler des bombes sous leur grande robe noire* ». On a ainsi investi la notion d'ordre public qui permet de limiter la liberté religieuse d'une définition quasiment morale. Désormais, porte atteinte à l'ordre public celui qui remet en cause les conditions ou les exigences minimales de la vie en commun.

Mais qui détermine cette atteinte à ce que nous considérons comme étant les exigences minimales du vivre ensemble ? Alors que le droit traditionnel était clair s'agissant de définir ce qu'était une atteinte à la salubrité ou à l'hygiène ou à la tranquillité, avec le temps, la laïcité a investi l'ordre public d'une nouvelle signification : « *ne pas troubler le vivre ensemble* ». Mais que veut dire ce « *vivre ensemble* » ?

La laïcité serait-elle le dernier lien qui nous reste ?

Elle pourrait l'être parce qu'elle a été conçue dans une situation extrêmement difficile. Il est beaucoup plus facile de vivre dans l'unité de foi, d'être tous participants d'un même récit car nous n'aurions pas ainsi à régler le problème de nos différences métaphysiques. Or, la modernité nous confronte au fait que nous sommes des populations éclatées¹⁶.

¹⁵ Emile Durkheim

¹⁶ Jérôme Fourquet dans « l'Archipel français » décrit cette dynamique de l'éclatement

La laïcité permet en principe de résoudre ces questions en articulant la liberté de chacun avec un ordre public globalement défini par les critères matériels évoqués précédemment.

Le problème est qu'elle est cela mais aussi un motif de désaccord entre nous. Elle peut être le dernier lien qui nous reste mais aussi probablement un espace de conflit, précisément parce que nous ne mettons pas derrière les expressions : « liberté de conscience », « neutralité », « vivre ensemble », les mêmes significations.

Débat

Q : L'ambiguïté du mot même, mot non défini. Ne pourrait-on pas s'en passer ?

R : Dans l'idéal il faudrait pouvoir s'en passer, mais c'est un peu compliqué, pour deux raisons :

° **C'est un élément du droit français.** Aux termes de l'Art. 1 de la Constitution de 1946 et de celle 1958, la France est une République laïque, sur le fondement de la Loi de 1905 qui apparaît comme la clé de voûte de la laïcité. On aurait pu s'en tenir là, mais il y a une jurisprudence du Conseil Constitutionnel et du Conseil d'Etat qui utilisent le concept et qui le renvoient aux deux éléments précédemment évoqués : « *le respect de la liberté de conscience et le support d'un Etat neutre pour permettre à cette liberté de conscience de s'affirmer* ». Ce concept est donc très profondément inscrit dans le droit et davantage qu'une simple déclaration d'intention juste après le préambule de la Constitution. Tout un monde s'est structuré autour de ce concept.

° La seconde remarque, c'est que **la laïcité est un objet de débat public** avec très souvent des détournements par rapport à ce que le droit produit.

Soit par duplicité, soit par manque de connaissances, les acteurs politiques usent du mot « laïcité » en rupture totale avec ce que le droit français a construit depuis 1905.

Dire : « *la laïcité est là pour préserver l'identité nationale* », c'est une transformation totale de ce que disait A. Briand ou J. Jaurès.

L'extrême Droite s'est emparée du concept depuis les années 2000, mais également les acteurs de gauche qui n'ont pas hésité à utiliser le concept pour dénoncer ceux qui par leur différence n'entreraient pas dans l'épure rationaliste qu'ils tentent de

définir comme étant le support de l'identité française.

Lorsqu'on lit des textes du courant républicain, il est surprenant de voir que ce courant est associé à une nation pensée de manière rousseauiste, pensée comme homogène. Et de ce fait, on use de la laïcité pour chasser ou marginaliser tout ce qui pourrait être hétérogène.

« L'Hétérogène » est celui qui ne partage pas nos propres habitudes de vie, nos mœurs, nos propres exigences minimales du vivre ensemble.

La laïcité de la troisième République, est un aménagement strictement juridico-politique.

Un catholique proche du Pape en 1904/05, n'a rien à voir avec un catholique d'aujourd'hui. Un catholique de cette époque estime que nos existences doivent être régies par Dieu ; que la Loi de Dieu est portée par son Eglise et que – 3^{ème} élément – l'Etat doit être au service de l'Eglise. C'est la Théologie de l'Etat catholique qui remonte au 17^{ème} siècle et qu'on redécouvre au 19^{ème} et derrière cette souveraineté il y a celle du Pape.

C'est à cela que Briand est confronté : une France qui ne raisonne pas comme la France républicaine laquelle veut établir la société sur le fondement du contrat social : « *Nous sommes des individus libres et autonomes, nous portons au pouvoir ceux qui nous ressemblent et qui vont établir une politique conformément à nos vues, à nos intérêts et à nos droits* ».

Les catholiques de l'époque ont un modèle de légitimité complètement différent. Ils disent : « *Non, le pouvoir ne vient pas du peuple, il vient d'abord de Dieu et le pouvoir doit se mettre au service de la Loi divine* ».

La laïcité va précisément permettre à ces deux France tellement éloignées l'une de l'autre de pouvoir vivre ensemble. Les républicains n'attendent pas des catholiques qu'ils adhèrent à la morale républicaine, ils savent bien que dans un premier temps c'est impossible et qu'il faudra plusieurs décennies pour y parvenir. De ce point de vue, ils ont globalement gagné. Il fallait donc mettre en place un dispositif juridique de pacification. Et effectivement, la Loi de 1905 est ce dispositif¹⁷. La Loi de 1905 n'utilise pas le concept, mais le débat y fait constamment référence.

Pour Briand, et Jaurès, la laïcité portée par cette Loi vise à organiser la vie collective à partir d'un cadre juridique permettant aux uns et aux autres de vivre en paix.

Ce que l'on est en train de faire aujourd'hui, c'est de transformer ce dispositif politique ou juridico-politique en un dispositif éthico-culturel.

¹⁷ Emile Poulat

On demande à ceux qui ne sont pas de la culture majoritaire, d'entrer à toute force dans cette culture. La laïcité qui était hier un système simplement procédural est devenue aujourd'hui un système d'intégration, ce qui est très différent. Ce que l'on peut demander à ces « autres », c'est de respecter le suffrage universel, d'accepter la liberté d'expression et la loi (même quand elle ne leur plaît pas), mais on ne peut leur demander d'abdiquer ce qui est pour eux leur identité fondamentale. En demandant cela on ne fait pas de la laïcité **un système procédural**, on en fait un **système substantialiste**.

La bonne attitude est de dire : « *restez comme vous voulez, comme vous êtes en entrant dans la société ; je ne vous demande pas de vous dépouiller du « vieil Homme », ce que je vous demande c'est de respecter tout simplement les règles de vie en commun* ». On est là dans un système procéduraliste et non pas substantialiste qui demande aux citoyens religieux de ne pas porter un fardeau¹⁸ plus lourd que le citoyen séculier. S'agissant de ce défi qui se présente aux sociétés modernes : « *comment vivre ensemble égaux et différents* » il y a eu, en fonction des trajectoires historiques des diverses sociétés, des solutions concrètes différentes. L'exemple allemand : système de coopération de type confessionnel, mais aussi celui des pays du nord de l'Europe qui ont adopté un système différent de celui-ci.

Lorsque l'Europe est entrée dans la modernité, deux grands modèles de régulation des cultes sont apparus. Dans le sud de l'Europe – là où était présente une Eglise « catho-hégémonique » - on a opté pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la France n'a pas été le premier pays à avoir choisi cette option. Trente ou quarante ans plus tôt, au moment du Risorgimento, c'est le même type de discours en Italie. Mais c'est la France qui va adopter cette formule séparatiste avec succès.

L'Italie et l'Espagne qui sont des pays moins modernes du point de vue social, vont renoncer aux idées de séparation pour entrer dans une phase fasciste. En Italie cela se traduira par *les accords de Latran* et en Espagne par les *Fueros* de 1945, puis le Concordat de 1953 où l'on érige le catholicisme en religion d'Etat. Mais il y a deux Italie, deux Espagne et deux France. La France républicaine va l'emporter sur la France catholique, ce ne sera pas le cas de l'Espagne républicaine par rapport à l'Espagne franquiste. Cependant, dans les trois cas il y a cette idée que pour faire vivre ensemble des individus égaux et différents, il faut séparer les ordres. Ce n'est pas le cas dans les pays du nord de l'Europe.

Nous sommes souvent mal compris par les pays scandinaves ou anglo-saxons parce que dans ces

pays-là on a essayé, suivant diverses formules, de mettre en place un système de coopération entre la sphère politique et la sphère religieuse.

En Allemagne, la loi fondamentale de 1949 est très claire. Elle précise – disposition constitutionnelle – que dans ce pays il n'y a pas de religion d'Etat et elle ajoute aussitôt – Art. 7 – qu'il convient que l'enseignement religieux soit pratiqué à l'école publique. Cette loi précise en outre, reprenant l'Art. 140 de la Constitution de Weimar, que les Eglises seront organisées en corporations de droit public, ce qui leur donne des prérogatives exorbitantes du droit commun, du droit ordinaire des associations. De ce point de vue là, il y a en Allemagne quelque chose qui renvoie assez bien à cette théorie catholique de la *societa perfecta* : l'Etat et l'Eglise sont deux sociétés autonomes, indépendantes et parfaites qui coexistent chacune dans leur ordre.

Pour quelle raison les pays du nord acceptent la coopération des deux ordres, alors que nous avec les espagnols et les italiens (deux pays ayant échoué de ce point de vue), avons voulu séparer ?

Les différents systèmes politico-juridiques : séparation d'un côté, coopération de l'autre s'expliquent par un certain état de la scène religieuse.

Lorsque vous êtes l'Etat et que vous avez en face de vous la religion catholique, la solution que vous privilégiez le plus souvent, c'est la solution séparatiste. Lorsque, comme dans les pays du nord de l'Europe vous avez en face de vous (globalement), **des** Eglises Protestantes, la solution privilégiée la plupart du temps est une solution coopérationniste.

Alors pourquoi ? Pour une raison qui tient à la théologie même des deux types de religions.

La religion catholique, cf Vatican II et sans doute après, est une religion qui considère que la civilisation moderne est une civilisation qui va à l'encontre de la Loi divine et qu'il faut tout faire pour la remettre en cause pour lui substituer un Etat catholique. Ferry, Gambetta, Jaurès avaient en face d'eux une société massive, très hiérarchisée qui refusait la modernité. Il faut rappeler les paroles de Pie IX : « *le pontife romain ne pourra jamais se réconcilier avec le progrès, la liberté et la civilisation moderne* ». Ces paroles datent de 1864 et seront reprises par toute la litanie des Papes jusqu'à Jean XXIII. Des acteurs modernes comme Gambetta et Ferry pouvaient-ils maintenir ce lien avec une société ecclésiale de ce type ?

Poser la question c'est déjà y répondre. Pour gagner en autonomie, la solution était d'exclure l'Eglise de la sphère de l'Etat et de l'éducation où elle pourrait peser dans un sens contraire à ce que l'on appelait alors « *la cité des esprits émancipés* ».

¹⁸ Jürgen Habermas

En revanche, si l'on est un dirigeant danois et que l'on a en face une Eglise évangélique Luthérienne, Eglise qui a accompagné la naissance de la nation danoise au XVIème siècle, qui a accepté la rupture avec Rome au XVIème siècle, qui est du côté de la Réforme et qui, dès le XVIème siècle a considéré que le Prince était « *le sumus episcopus* » : l'évêque suprême de l'Eglise. Une Eglise donc qui a accepté la souveraineté du Prince, de l'Etat. Le Prince a-t-il besoin de rompre avec une telle Eglise qui recèle de nombreuses ressources, qui ne cesse de le légitimer, qui est capable d'apporter une morale à son peuple et ne va pas à l'encontre de la morale moderne ? Cette Eglise a accompagné globalement (parfois avec des réticences), la grande course à la modernité politique.

Dans les pays catholiques, lorsqu'on est confronté à une Eglise très catholique très présente et que l'on est pour la modernité, la solution qui s'offre est d'abord celle de la séparation.

Point n'est besoin de séparer là où le Protestantisme qui est une religion de la modernité a pu devenir l'alliée de l'Etat souverain.

Q : Est-ce que la Gauche (en France) a méconnu le fait religieux ?

R : Quelques philosophes de gauche (le plus souvent en Allemagne), ont considéré que la religion n'était pas simplement « *l'opium du peuple* ». Cette pensée est présente dans les travaux de la première Ecole de Francfort qui considérait que la religion pouvait être un facteur d'émancipation. Des auteurs comme Ernst Bloch pensaient qu'il y avait une capacité messianique du religieux susceptible de dessiner un royaume sur cette terre même, lorsque ce religieux n'était pas subjugué par des hiérarchies conservatrices.

Tout ceci a eu un certain nombre de répercussions, d'échos, dans la classe politique allemande. Dans les années 1970/80, le Chancelier Schmitt – social-démocrate – n'hésitait pas à dire : « *ce n'est pas à l'Etat de s'occuper du sens, il y a les Eglises pour cela* ». Le politique et le religieux ne sont pas nécessairement ennemis, ils peuvent travailler de concert. Il faut aussi mettre cela en relation avec l'histoire philosophique. Avant l'Ecole de Francfort, on trouve chez des auteurs comme Schelling ou Kant cette idée que le religieux peut porter la raison et que la raison ne doit pas être nécessairement hostile au religieux.

Dans la société française, très peu d'auteurs on défendu ce type de thèse. On commence à en voir aujourd'hui. Ce qui caractérise la société française du point de vue de ses intellectuels, c'est le fait que la religion ne peut jamais être un facteur d'émancipation, c'est d'abord un facteur d'aliénation, d'archaïsme, de superstition, de fanatisme.

Une société moderne se constituera lorsqu'elle aura banni le religieux de son espace de réflexivité.

Quelques exceptions toutefois. Ce qui s'est développé autour d'auteurs protestants, ou d'origine protestante. Ce n'est sans doute pas un hasard. Paul Ricœur par exemple qui – dans les années 1950 déjà – essaie de penser la laïcité comme une « *laïcité de confrontation* », avec cette idée que le religieux peut servir à nourrir les réflexions de la raison.

Pour un certain nombre de nos contemporains, il y a effectivement une cécité au sein de la société française sur le caractère structurant du religieux. C'est un héritage des Lumières dans notre Histoire, lesquelles ont été très agressives vis à vis du fait religieux. Ce n'est pas le cas dans les pays du nord et cela est probablement à mettre en relation avec le type de religion auquel chaque pays a été confronté.

Les discours produits au 19ème siècle sont très hostiles à la modernité. Lorsqu'on veut défendre les principes d'égalité et de liberté, on ne peut entrer en relation de confiance avec une Eglise qui professe une religion de l'intransigeance absolue, réfractaire à toute évolution. On peut comprendre ainsi pourquoi en France, à la fois du côté des acteurs politiques et de celui des intellectuels, il y a dans notre pays une méconnaissance du fait que le religieux peut structurer des existences de liberté.

Q : Sur l'immigration et l'assimilation de ces populations

R : Les maghrébins sont arrivés à partir des années 1970. On a freiné une immigration à flot continu en dépit du regroupement familial. Une comparaison terme à terme serait nécessaire entre l'immigration de la fin du XIXème siècle, celles des années 1920 et l'immigration d'aujourd'hui. On n'a pas à faire au même type d'immigration.

Lorsqu'on reprend les discours relatifs aux immigrés d'aujourd'hui, on constate une similitude avec ceux entendus sous l'ère coloniale.

Il faut prendre en compte le paradigme néo-colonial ou post-colonial pour comprendre l'état du discours dans la société française. Tout ce qui est dit sur le voile par exemple n'est pas un discours inventé dans les années 1990/2000. C'est un discours que l'on retrouve dans les textes des administrateurs coloniaux des années 1930/40/50.

Dans les années 1950 fut créée en Algérie une association qu'on appelait : « *l'association pour la solidarité féminine* ». Elle était dirigée par des femmes, épouses d'administrateurs coloniaux et en particulier celles des Généraux Massu et Salan.

Ces femmes-là tiennent le même discours que celui des années 1990 et sur deux points :

° « *vous êtes soumises à vos maris, vous devez vous délivrer de cette tutelle patriarcale comme nous le faisons dans la société française* ».

° « *vous devez désormais affirmer votre féminité et même votre séduction* ».

Il y avait dans l'Algérie coloniale des affiches de propagande où l'on voyait d'un côté une femme voilée et de l'autre une femme qui avait accepté le dévoilement. La légende était : « *vous aussi vous pouvez être jolie* » ... On retrouve là toute la réflexion actuelle sur le rejet du pouvoir patriarcal que nous défendons dans les années 50 - et ce - à partir de l'idée que la sexualité et la séduction doivent être ouvertes à tous et pas simplement aux maris.

On retrouve constamment ces propos dans des textes réglementaires de 2004/10, à propos de la Burqa - et ce - au-delà des flux de circulation. Nous nous croyons libres et pourtant nous sommes habités par des arrière-plans culturels que nous avons du mal à percevoir mais qui nous habitent et nous déterminent de toutes parts. Il y a une viscosité, une permanence des imaginaires sociaux pour penser les questions de rapport à l'altérité.

Notre effort, c'est précisément ce que la phénoménologie appelle *l'Epoché*¹⁹ : essayer de suspendre notre jugement pour essayer de porter un regard objectif sur les choses - ce qui n'est pas facile.

Q : Le rôle de la religion dans certains pays pour résister politiquement

R : Résistance profane et juste. On peut citer l'Irlande, la Pologne, la Grèce où la religion a fait office de conscience nationale. La conscience nationale s'est superposée à la conscience religieuse, générant une résistance sociale. Notre conception française du religieux conçoit - à tort - le discours religieux comme un bloc, mais le religieux est habité de fractures, d'oppositions, de familles profondément différentes. Quoi de commun entre Mgr de Castro Meyer, proche de Mgr Lefèbvre et les théologiens de la libération qui se servent du discours évangélique pour indiquer un horizon de libération ?

Synthèse de Françoise Le BERRE

Vice-présidente du Cercle

Plénière du 5 février 2020

¹⁹ Du Grec : arrêt - interruption - cessation

²⁰ indice de développement humain

Où va l'Algérie?

L'Algérie, un pays empêché ?

Par Akram Belkaïd

Essayiste, journaliste au monde diplomatique

Depuis le 22 février 2019, l'Algérie s'est mise en mouvement, pour refuser un nouveau mandat d'Abdelaziz Bouteflika et pour exiger des réformes profondes du système politique et de la société. Ce mouvement populaire, (le Hirak), implique particulièrement la jeunesse qui avait commencé à manifester dans les stades, mais aussi d'autres parties de la société, en particulier les femmes. Il a réussi à faire partir le vieux président et ses alliés et à repousser plusieurs fois une élection présidentielle dont les conditions ne peuvent que perpétuer le régime contesté. L'Algérie peut-elle enfin parvenir à son indépendance ?

L'Algérie, sur le papier, jouit d'avantages importants. Une population jeune, éduquée, diplômée même, grâce à ses universités. Elle a accès à trois sources d'énergie, le pétrole, le gaz et le soleil. De plus, malgré ses difficultés, l'Algérie a de l'argent : réserves de change (60 milliard de dollars), des fortunes extérieures 200 à 300 milliards de dollars. Enfin, l'Algérie dispose de ressources hydrauliques importantes qui peuvent soutenir une agriculture qui reste l'activité principale de ce pays et pourrait assurer une relative indépendance alimentaire. Elle dispose aussi d'une diaspora importante. Pour autant son classement à l'IDH ²⁰est mauvais. L'Algérie, qui pourrait beaucoup faire. A cause essentiellement d'un verrouillage politique depuis les années 1990, après les événements tragiques qui ont constitué la décennie noire.

Elu Président de la république en 1999 avec le soutien de l'armée, A. Bouteflika, ancienne figure de la lutte pour l'indépendance, a semblé permettre une réconciliation. Mais son bilan reste très critiquable, et après 20 ans de pouvoir, et cinq ans de silence momifié, son intention de chercher une cinquième élection a paru de trop à une société qui a beaucoup changé et souhaite des changements qui les conduirait à « une nouvelle indépendance ». Le Hirak, c'est le mouvement contre l'humiliation de trop.

Ce mouvement est historique, pour plusieurs raisons. Il a une dimension nationale, s'inscrit dans la durée, avec des rendez-vous réguliers le mardi et le vendredi, ajoutant un jour rouge, le 1er novembre. Enfin il est pacifique et se revendique comme tel.

Un tel mouvement a pu paraître étonnant. Il n'y avait rien eu, de comparable ni en 2011 (manifestations contre les hausses des prix alimentaires), le printemps arabe n'ayant pas eu de répercussion en Algérie, ni en 2014 à l'annonce programmée de la réélection de Bouteflika. Et s'il y avait des manifestations, elles étaient souvent localisées. Cette fois tout le pays manifeste pour des raisons politiques. Et le mouvement dure depuis un an. Malgré le ramadan ou l'été. Le 1er novembre a été marqué par une très grande manifestation. Cela fait 52 semaines que les manifestations se font les mardis et les vendredis. Ce mouvement n'a pas connu de violences : c'est une particularité de ces manifestations, au contraire de ce qu'on dit parfois de la « rue arabe ».

Ce qui a changé? Les nouvelles générations n'ont pas connu la guerre civile, n'ont connu que Bouteflika, mais surtout la dégradation économique et l'absence de perspectives pour nombre d'entre eux. Ils sont conscients de la corruption des élites, du poids du FLN et de l'armée dans tous les secteurs, y compris économiques. Leur opposition se marque d'abord contre le FLN, n'étant plus sensible à la rhétorique de celui-ci, « *le FLN ou le chaos* », qui avait servi pendant la décennie noire. En septembre 2018, la télévision algérienne a montré des images de 1997 de massacres, espérant montrer que le régime protégeait de cela. Qu'il protégeait aussi de l'évolution syrienne. Ces images n'ont pas eu d'impact.

Dès le mois de février 2019, des jeunes sont sortis dans la rue contre le FLN, mobilisés par les réseaux sociaux après un meeting du FLN pour la promotion de la réélection de Bouteflika, seulement présent par son portrait géant. Le vendredi 1er mars, rassurés par la mobilisation joyeuse et pacifique des jeunes le 22 février, plusieurs millions d'algériens sont descendu dans la rue. C'était le grand départ du Hirak.

La première grande victoire du mouvement, ce fut la démission de Bouteflika. Et l'incapacité du régime à organiser des élections dans la foulée, les algériens ayant massivement manifesté leur intention de ne pas aller voter dans ces conditions : une situation incomprise par beaucoup, notamment en France, où on pensait qu'il y aurait un cinquième mandat pour Bouteflika. La population a compris que des élections ne sont pas nécessairement la démocratie si le système n'est pas remplacé. La démocratie électorale est la fin d'un processus de transition et non pas son origine. L'élection finalement organisée le 12 décembre a montré que ce processus n'avait pas eu lieu, le président étant élu avec le soutien de l'armée par une faible participation (moins de 40% officiellement, sans doute moins réellement). Il faut noter que la diaspora en France a peu voté.

Ce mouvement, le Hirak, est protégé par son horizontalité. L'absence de leaders ne permet pas de négociations entre le régime et les manifestants, mais aussi limite sa répression, l'armée ne souhaitant sans doute pas la provoquer, gardant la mémoire de la répression des années noires. Gaïd Salah avait de son côté refusé de négocier. Aucun dirigeant politique d'opposition ne pouvait incarner un profond changement : Ils appartiennent tous au passé. La vie politique reste vide en Algérie, résultat de vingt ans de régime Bouteflika. A l'exception de quelques journalistes critiques, toutes les initiatives d'opposition sont combattues. Dans l'indétermination issue de la démission de Bouteflika, et de ses suites, le processus révolutionnaire reste engagé, même s'il n'apparaît pas capable à cette heure de bouleverser la donne. Il y aura une génération Hirak, qui se méfie des partis politiques traditionnels, des organisations noyautées par le FLN. Elle va chercher à maintenir son opposition vivante, à travers diverses formes citoyennes. Il est donc normal que ce mouvement paraisse plus faible. Il n'en continue pas moins, s'inscrivant peut-être dans une durée, attendant de nouvelles possibilités de ressurgir. Ce pourrait être par l'échec de cette présidence et de son gouvernement.

Cette société a changé dans ses composantes. Si l'islamisme n'est plus aussi fort, on constate que la religiosité s'est accrue, plus ostentatoire, et que cela incline à un grand conservatisme une partie de la population. Le retour d'un islamisme politique n'est donc pas à exclure. Des membres du FIS ont soutenu le mouvement sans s'y impliquer directement, et ils n'ont pas été bien accueillis dans les manifestations.

Car la société reste contenue par un système politique fermé et opaque : le pouvoir était détenu par la présidence, l'état major de l'armée et la sécurité militaire. Le FLN lui-même en tant qu'instance politique est une coquille vide. Aujourd'hui, c'est l'Etat-major qui domine.

Economiquement, l'Algérie reste dépendante du pétrole et du gaz. La corruption des familles liées au pouvoir, même si certains ont été « dégages », reste importante. Le régime compte toujours sur la perpétuation de cette rente pour se maintenir. On le voit avec la promotion actuelle du gaz de schiste, pourtant critiquée. La diversification de l'économie n'a jamais été vraiment entreprise. Il est quasi impossible de créer une industrie de biens de consommation. La dépendance de la rente pétrolière est un mal profond, tout s'opposant à la libération des énergies productives : Il est tellement facile d'acheter à l'étranger avec la rente : L'Algérie est un bazar qui mange son pétrole.

Empêchée socialement, économiquement et politiquement, l'Algérie est comme suspendue. Elle a

même perdu son influence internationale. Il faudra une vraie catharsis pour en sortir.

Synthèse de Bernard Wolfer

On lira avec un grand intérêt le livre d'Akram

Belkaid : L'Algérie en 100 questions. Chez Taillandier

Union européenne : une mutation décisive ?

Par Robert Bistolfi

Après quatre jours et quatre nuits de discussions, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne sont parvenus à un accord : prenant appui sur une dette mutualisée, un plan de relance de 750 milliards d'euros va permettre d'aider en priorité des pays de l'Union dont l'économie a été profondément affectée par une pandémie qui n'est pas encore maîtrisée. L'on doit se réjouir de ce résultat : les ressources obtenues par la Commission sur les marchés financiers à des conditions avantageuses lui permettront d'apporter un premier contre-feu, politiquement significatif, à la crise économique et sociale qui va frapper sur le continent de manière inégale.

Cela dit, doit-on prendre pour argent comptant l'affirmation du président de la République – une affirmation immédiatement démultipliée par les communicants de la macronie – qui veut voir dans l'accord au forceps de Bruxelles l'événement fondateur d'une nouvelle étape de la construction communautaire, en bref un saut décisif vers une Europe fédérale ? En décortiquant tous les éléments de la négociation et les positions des uns et des autres, on ne découvre cependant aucune motivation explicitement fédéraliste chez les négociateurs. Le « moment hamiltonien »²¹ que d'aucuns vont vouloir célébrer n'a pas eu lieu, non pas en raison de l'âpreté de discussions qui sont toujours difficiles quand les porte-monnaie doivent s'ouvrir, mais parce que l'horizon fédéral n'était présent que dans la phraséologie macronienne ou celle d'idéalistes impénitents.²² Sur ce terrain-là, celui de la mutation politique et institutionnelle, la chancelière s'est bien gardée de suivre notre président. Et pour cause : l'Allemagne a certes accepté, finalement, une mutualisation de la dette depuis longtemps réclamée par Paris, innovation qui verra la

Commission s'endetter pour le compte de l'Union et intervenir au-delà de ce qu'un budget communautaire trop contraint permettait jusqu'ici ; mais cette acceptation de Berlin ne reflète en rien une soudaine conversion fédéraliste. Beaucoup plus prosaïquement, un effondrement possible des économies voisines – et d'abord de l'italienne – pouvant compromettre la vitalité économique de la République fédérale, il convenait de dégager au moindre coût des moyens pour aider au mieux ces économies menacées.

Certains rétorqueront que de grandes avancées politiques et institutionnelles ont souvent été déterminées par des micro-événements dont la portée ne s'était révélée qu'ultérieurement. C'est sans doute vrai, mais encore aurait-il fallu qu'un terreau favorable à des avancées institutionnelles fondamentales ait été préalablement préparé. Or qu'en est-il aujourd'hui de tous les fronts politiques et sécuritaires où devraient se construire des avancées communes préalables pour que des engagements nationaux convergents et solides sur un réel projet fédéraliste puissent ensuite prendre corps ? Ni sur les relations avec les Etats-Unis, ni sur les relations avec la Russie, ni sur la défense des frontières Sud de l'Union européenne, ni..., ni..., ni même sur les visions de la démocratie, on ne constate des intérêts immédiats vraiment convergents, des sensibilités et des disponibilités à un partage effectif des efforts pour doter l'Union de réels pouvoirs régaliens. Les discours convenus sur l'identité européenne et la vitalité d'un projet qui allierait performance économique et promotion de valeurs à vocation universelle sonnent de plus en plus creux. L'accord financier qui vient d'intervenir ne dénoue qu'à la marge le réseau des impossibilités plombant un projet européen mal fondé. Il ne le peut parce qu'il s'inscrit dans l'étroite continuité d'une démarche qui a prévalu depuis l'Europe des Six, une démarche fondée sur l'idée que l'intégration des marchés et la simple promotion de leur dynamique aboutiront mécaniquement à une demande d'intégration des sociétés. Ce que l'on veut sauver aujourd'hui c'est cette Europe des marchés, car l'imbrication des économies est telle que l'effondrement de l'une d'elles compromettrait, on l'a vu, l'avenir de la plus dynamique, l'allemande, et en cascade celui de toutes les autres.

Prolongeons l'interrogation : et si, loin d'être un acte de confiance en l'avenir et dans la capacité d'Etats membres très différents de surmonter l'entropie qui guettait déjà l'Union, le fameux pas fédéral que l'on célèbre à Paris n'était qu'une tentative désespérée pour freiner la dérive d'un navire qui

²¹ Homme politique, fondateur du *Parti fédéraliste*, Secrétaire au Trésor, Alexander Hamilton (1757-1804) eut une fonction motrice dans la conception et les débuts du système fédéral américain.

²² Emporté par l'enthousiasme, l'historien Sylvain Kahn, professeur à Sciences Po et auteur d'une « Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945 », écrit : *L'Union européenne est maintenant un État* (Le Monde du 22 juillet 2020).

prenait déjà l'eau de toute part ? Lors de la crise déclenchée par les « subprimes », la zone euro avait été menacée, mais les acrobaties de la BCE avaient permis de colmater les brèches. Aujourd'hui, alors que les butoirs budgétaires de la zone ont sauté, le marché commun demeure néanmoins menacé... L'accord intervenu à Bruxelles pourrait n'ajouter qu'un énième pansement sur le corps mal en point de l'Union européenne.

Faisons un pas de plus: bienvenu dans l'immédiat pour les raisons conjoncturelles évoquées plus haut, cet accord ne retardera-t-il pas indûment la remise à plat que le projet européen appelle, et d'abord sur le plan monétaire ? Un rétro-glissement de l'Euro de « monnaie unique » vers une « monnaie commune » ne permettrait-il pas une flexibilité minimale entre des économies européennes inégalement performantes et appelées durablement à diverger malgré le ballon d'oxygène qui va leur être accordé ? La sauvegarde de l'unité du marché européen, aujourd'hui prioritaire, n'est-elle pas désormais à ce prix ? Il peut être indispensable de reculer pour mieux sauter, et le repli sur une forme de SME (le *Système monétaire européen* d'autrefois) pourrait aujourd'hui être œuvre de sagesse.²³ Lors du « Discours de la Sorbonne »²⁴, au demeurant dans la droite ligne de Maastricht, Emmanuel Macron avait voulu fixer de hautes ambitions européennes sur la sécurité, la défense, la Zone Euro, la régulation de l'économie globalisée... Trois ans après ce discours, rien ou presque n'a été atteint. Les décisions du récent Sommet empêcheront peut-être que l'Union se défasse dans le désordre, mais il reste toujours à construire, une à une, des convergences politiques essentielles, des visions d'avenir qui ne sont toujours pas en partage. Ce travail patient, loin de toute envolée lyrique, peut seul convaincre les États les plus réticents, les plus timorés, de s'affranchir des alliances-dépendances extérieures qui les sécurisent aujourd'hui pour miser sur une Union européenne à l'assise devenue plus fiable. Plus fiable et plus forte parce que, loin des illusions fédéralistes qui masquent les rapports de force brutaux de l'ordo-libéralisme, elle serait réorientée vers un avenir politique confédéral.

Un nouveau paradigme pour l'après Coronavirus

Par Miche Cabriol

29 Avril 2020

Au départ, la crise liée au Coronavirus a engendré le déni²⁵ puis la sidération, liée à la soudaineté et à l'imprévisibilité de la crise puis à sa vitesse de transmission et à son ampleur par exemple au sein des marchés financiers.

Moustapha Dahleb (écrivain tchadien) montre bien comment un petit organisme de 0,1 micron (un dix-millième de millimètre) a pu bouleverser notre monde²⁶ : obtention de cessez-le-feu, suspension du Hirak en Algérie, baisse de consommation de matières premières stratégiques et baisse de la pollution, remise d'impôts et exonérations, protection sociale renforcée, ... « Soudain, nous avons réalisé que nous sommes tous embarqués dans le même bateau, riches et pauvres, ... que les hôpitaux sont pleins et que l'argent n'a aucune importance, ... que, dans les garages, les voitures de luxe sont arrêtées puisqu'on ne peut plus sortir. Il a suffi de quelques jours pour que l'humanité prenne conscience qu'elle n'est que souffle et poussière ».

Le temps de la réflexion est donc venu pour s'interroger sur la nature de cette crise atypique, sur ce qu'elle nous enseigne sur l'état de notre société, sur ce qu'elle induira comme changement probable de nos valeurs et sur les contours macro et micro économiques de l'après crise (à court terme pour faire redémarrer du mieux possible l'économie mais aussi à moyen terme pour être en phase avec les nouvelles aspirations des peuples sans oublier que le défi majeur du XXI^e siècle est et reste la transition écologique). Enfin, cette crise aura pour conséquence de rebattre les cartes sur le plan stratégique dans plusieurs domaines et il faudra rester vigilant si on ne veut pas que les libertés publiques ne sortent significativement amoindries de cette crise.

Ce texte aborde en six parties les changements de paradigmes possibles, et expose dans plusieurs annexes des orientations de travail.

²³ Entre autres, un Jean-Pierre Chevènement y serait favorable, tout en recommandant « la prudence et le pragmatisme ». Il se situe par ailleurs dans une démarche de refondation du projet européen beaucoup plus ambitieuse : « ...notre but doit-être de substituer à l'Europe de Maastricht, défectueuse à tous égards, une autre Europe, bâtie sur ces concepts solides – la nation, la démocratie, l'indépendance – et capable de tenir la route dans un monde qui sera dominé par des rapports de force impitoyables » (In : « Front populaire », été 2020).

²⁴ Discours du 26 septembre 2017 : « Initiative pour l'Europe - Pour une Europe souveraine, unie, démocratique ».

²⁵ En Chine, un médecin, Li Wenliang, qui avait cherché à alerter ses confrères, s'est retrouvé interrogé par la police avant d'être considéré comme un héros et un martyr après sa mort. Donald Trump a aussi nié au départ le danger représenté par ce virus pour les USA

²⁶ Moustapha Dahleb : « L'humanité ébranlée et la société effondrée par un petit machin » Afrik.com 24-03-2020

- I- Une crise atypique
- II- L'état de notre société
- III- La crise va-t-elle changer ou bien confirmer notre vision du monde?
- IV- La sortie de crise
- V- Des cartes rebattues sur le plan stratégique
- VI- Les libertés publiques

Conclusion

La crise que nous vivons ne sera pas une parenthèse ou un mauvais rêve avec un retour rapide à la normale. Cette expérience va changer la vision du monde de nombre de nos concitoyens.

En outre, la gravité de la crise économique va nécessiter des mesures fortes et des injections de monnaie considérables pour éviter l'effondrement de l'économie mondiale. Il est indispensable que ces injections monétaires soient réalisées dans la sphère économique réelle et non dans la sphère financière.

Il faut, en outre, que le redémarrage de l'économie se fasse en cohérence avec la transition écologique et le retour de la souveraineté économique de la France et de l'Europe. Pour les gouvernements, il ne s'agit pas seulement de concocter des plans économiques mais aussi de tenir compte des aspirations de leur peuple et de l'évolution des valeurs (consolidation des services publics et des solidarités avec notamment la construction d'un service sanitaire global y compris dans ses aspects de prévention).

Enfin, la propagation rapide de cette crise a mis en lumière la nécessité d'une co-opération internationale plus forte et du retour du multilatéralisme. Cet état d'esprit sera indispensable pour réaliser une transition écologique harmonieuse y compris dans les pays émergents et pour éviter de nouvelles crises sanitaires ou en lien avec la migration de centaines de millions de réfugiés climatiques.

La phrase célèbre de Condorcet pourrait bien résumer les enjeux de la reconstruction de notre société: «Nos espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine peuvent se réduire à ces trois points importants : la destruction de l'inégalité entre les nations; les progrès de l'égalité dans un même peuple, enfin le perfectionnement réel de l'homme» pour rétablir une société de la confiance.

Ce texte d'analyse peut être lu dans sa totalité sur le site du Cercle Condorcet de Paris et sur son forum-débats.

<https://cercle-condorcet-de-paris.org/>

<http://debats-condorcet.fr/>

École : Y aura-t-il un « avant » et un « après » le confinement ?

Par Yves ZARKA

Quatre scénarios pour (re)dessiner un avenir pour l'école à moyen terme

Par Yves Zarka

Intervention au webinaire de TZ Conseil « L'école après le confinement ? » du 22/04/2020

La réflexion part de deux questions que nous nous sommes tous posés depuis la crise sanitaire :

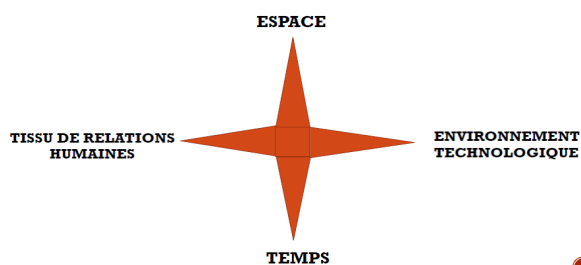
- Au-delà de la période transitoire, va-t-on revenir purement et simplement à une organisation et à un fonctionnement d'avant la crise ?
- Si non, quels changements imaginer ? Lesquels seraient possibles ou impossibles ? Lesquels seraient souhaitables ou non souhaitables ?

Les 4 scénarios proposés sont théoriques, ils permettent de cerner des évolutions d'une réalité qui sera sans doute au carrefour de ces modèles. Avant de les présenter, il importe de rappeler quelles sont les variables de l'école, ses paramètres, qui sont ceux de toute organisation humaine.

L'école est un lieu où l'on se rend, dont les espaces sont aménagés.

L'école est un temps pendant lequel on étudie et l'on enseigne. Un temps qui déborde parfois sous forme de temps dit périscolaire.

L'école est un environnement technologique, où la technologie n'est pas forcément très élaborée, et qui inclut un outillage et une ingénierie pédagogiques.

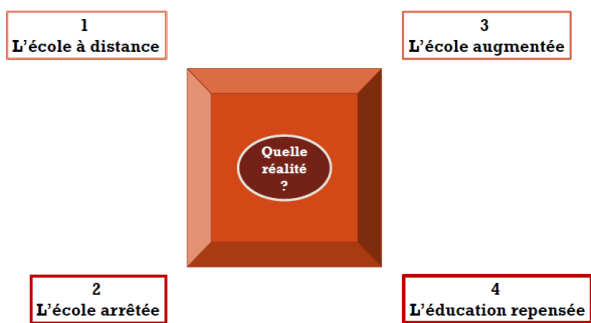


C'est enfin un tissu complexe de relations humaines entre les 3 catégories d'acteurs bien connues :



Or, le confinement impacte fortement ces paramètres. Ainsi, le lieu école a momentanément été neutralisé. La gestion du temps scolaire est devenue beaucoup plus flexible. Les technologies numériques ont fait une entrée massive – avec plus ou moins de difficultés et beaucoup d'inégalités. Les rôles et les places des uns et des autres ont eu tendance à se confondre au moins en partie. Ainsi, les parents ont assuré le rôle de maintien du cadre général (discipline, horaires, etc.) habituellement dévolu aux acteurs scolaires. Certains parents ont pu assurer – ou pas – un soutien scolaire allant au-delà de ce qui est attendu ordinairement. Tout cela ne sera pas sans conséquences dans la suite.

Les scénarios envisagés recomposent les paramètres indiqués plus haut.



L'école à distance

Mise en place dans l'urgence du confinement – les parents ont préféré l'appeler « l'école à la maison » – on peut imaginer qu'elle soit pérennisée.

En fait cette école à distance existe déjà de façon partielle, y compris sans technologies numériques. On connaît bien le CNED qui a fonctionné longtemps avec la Poste. Les « devoirs à la maison » en sont une autre expression.

Est-ce souhaitable de la généraliser ? J'y vois pour ma part deux risques majeurs :

- Un accroissement considérable des inégalités

- Des effets imprévisibles de la reconfiguration des liens sociaux.

L'école arrêtée

Ce scénario catastrophe n'est certes pas à souhaiter. Rappelons cependant que de façon sporadique, notamment dans certaines zones du monde, ce scénario est déjà à l'œuvre. C'est l'abandon scolaire prématuré, c'est le décrochage, c'est même l'absentéisme. Qui sont faussement valorisés sous la dénomination « d'école de la rue » ou « d'école de la vie ».

Toutefois, il en existe une forme radicale et parfaitement marginale connue sous le terme anglais « Unschooling », lorsque des parents non seulement refusent la scolarisation mais récusent également l'instruction à domicile de leurs enfants. Cette version extrême présente un intérêt : celui de nous forcer à interroger la transmission sur les terrains philosophique et anthropologique.

Quels sont le rôle et la place de l'apprenant ? Faut-il le voir comme un objet ou comme un sujet ?

Quelles normes culturelles font l'objet de cette transmission ? Quelles places respectives réserver aux savoirs adaptatifs et aux savoirs académiques ?

Comment assurer la médiation pédagogique ? Jusqu'où aller dans la directivité ou la non-directivité ?

L'école augmentée

En restant une école localisée, où est assurée l'instruction en présence, elle se verrait ajouter une assistance péri- et extra-scolaire sous la responsabilité des familles. Elle n'est pas une vue de l'esprit car elle existe déjà, lorsque s'ajoutent des cours particuliers que peuvent s'offrir certains, ou les dispositifs d'accompagnement éducatif proposés en priorité dans les quartiers défavorisés. Selon ses promoteurs, l'école augmentée du futur s'appuierait bientôt sur l'intelligence artificielle de deuxième génération, dite IA perceptive, en plein essor. L'avantage mis en avant, c'est une très forte personnalisation de l'enseignement, présentée comme un moyen d'en finir avec l'échec et la difficulté scolaires. C'est séduisant en apparence.

Est-ce souhaitable ? Je reste pour ma part très dubitatif, car ce modèle privilégie une conception exclusivement productiviste de l'enseignement, qui néglige les autres dimensions de l'éducation.

L'éducation repensée

Ce n'est pas à proprement parler un modèle alternatif des trois autres, mais une occasion de se questionner.

Quelles sont les finalités de l'école ? Quels objectifs poursuit-elle et quels types de savoirs transmet-elle, quelles compétences cherche-telle à développer ? Quelles conceptions de l'éducation et de l'apprentissage sont sous-jacentes ? Et que doit-on attendre de la socialisation assurée par les systèmes scolaires ?

Ce débat existe depuis des siècles, mais il est resté « confiné » dans des cercles restreints de penseurs, de philosophes, d'experts. Il est temps que ce débat soit partagé par toutes les populations, par tous les citoyens.

Pour conclure, provisoirement

Les scénarios que j'ai esquissés dessinent des lignes de force. La réalité sera sûrement différente de ce qu'on peut en anticiper. Pour que l'école soit différente après la crise sanitaire, il nous faudra le vouloir, s'être mis d'accord et y veiller.

Toutefois, avant de rebâtir cette école, j'ai bien conscience qu'il va falloir d'abord assurer la reprise, cahin-caha, dans des conditions qui vont varier d'un pays ou d'une région à l'autre, d'un degré d'enseignement à l'autre, d'un type de filière à une autre.

En priorité, comme l'ont dit mes collègues, une phase de débriefing est indispensable pour prendre en compte tout ce qui a pu affecter les divers acteurs. Se parler avant toute chose. Ne pas juger quiconque, comme l'a souligné Annick*. Adapter la ou les rentrées successives aux contraintes locales et aux besoins des uns et des autres comme l'a dit Philippe*.

Pour ma part, j'ajouterai qu'il ne faudra pas trop tarder non plus à faire l'inventaire de tout ce qu'aura mobilisé cette « école à la maison » forcée, de ressources et d'inventivité, de la part des parents, des enseignants et des autres personnels à ne pas oublier, des chefs d'établissement et aussi – surtout, des élèves. Tous auront fait preuve de trésors d'imagination, pour régler les problèmes pratiques certes, mais aussi parce que la crise a incité à la créativité artistique et culturelle. Chacun a vu fleurir sur les réseaux sociaux vidéos drôles et autres pastiches, dessins et autres blagues. Je suis persuadé que beaucoup d'élèves en ont produits. Il faut se donner le temps de les partager, d'abord pour valoriser ces productions et leurs auteurs. Elles viennent certainement d'élèves qu'on n'attendait pas ; ceux qui sont habituelle-

ment les moins conformes aux canons scolaires. Et comme l'a dit M. Vallet*, « ne pas mettre la pression sur les élèves ».

D'autres vicissitudes attendent peut-être certains établissements ou certains pays. Des reprises entrecoupées de réitération du confinement ? De futures crises ? Nous espérons que non, mais cette expérience aura été utile par les enseignements qu'on saura en retirer.

En attendant, pour la reprise des cours en présence, même partielle, je conseille vraiment de surfer sur cette vague de créativité et de continuer à la favoriser. Je ne peux pas concevoir que quelques jours après la reprise, passée la phase de débriefing, on reprenne immédiatement le train-train des tables de multiplication, des accords du participe passé, des dictées ou des équations du second degré à une inconnue ! Chaque chose en son temps. Moi qui ai vécu les événements de mai-juin 1968 comme élève, j'ai vu des classes où il y avait des discussions passionnantes entre élèves et professeurs. C'est un peu cet esprit qu'il faut retrouver, et éviter de répondre à une demande de parole des élèves, comme le fit alors un prof de maths : « Vous voulez discuter ? Eh bien nous allons discuter des sinus et des cosinus ! »

Un dernier message : faire confiance à l'intelligence, notamment collective.

Pour aller plus loin, quelques sources et références

Kai-Fu Lee, *I.A. La plus grande mutation de l'histoire*, Les Arènes (4 septembre 2019) pour l'édition française

Idriss Aberkane, *Libérez votre cerveau ! Traité de neurosagesse pour changer l'école et la société*, Robert Laffont, Paris 2016

André Tricot, 'Apprentissages scolaires et non scolaires avec le numérique', in *Administration & Éducation*, N° 152, décembre 2016

Christophe Théobald, 'Éduquer à la liberté', in *Études*, janvier 2018

Elena Pasquinelli (philosophe), conférence au Colloque régional AFAE Levallois-Perret, 2010

Jean-François Nordmann, Journée de recherche Actualité des pratiques pédagogiques dans les classes et écoles différentes, 21 octobre 2019 (<https://www.recherchespedagogiesdiffereentes.net>)

Dominique Bucheton, *Les gestes professionnels dans la classe. Ethique et pratiques pour les temps qui viennent*, ESF Sciences humaines, 2019

36^{ème} Colloque AFAE – avril 2014 « Peut-on réformer l'école ? » : Antoine Prost, Claude Thélot, Christine Musselin, Hervé Lefèvre, Anne Barrère, Alain Boissinot

*Intervenants également de ce webinaire

Post Scriptum

La crise sanitaire nous a fait retarder la parution de cette lettre de plus de deux mois. Bien évidemment le présent a de nouveau pris le dessus. Les inquiétudes et les incertitudes aussi. De nouveaux événements sont venus obscurcir un peu plus nos horizons habituels.

La pandémie que beaucoup espérait voir décroître est repartie, partout dans le monde, et en particulier en Europe. La France n'est pas épargnée. Ce rebond a conduit le gouvernement à mettre en place un nouveau confinement, tout en autorisant un grand nombre de personnes à continuer le travail, et pas seulement en télétravail. Les écoles et les lycées sont dans l'ensemble ouverts aux enfants, avec de rares exceptions. L'enseignement supérieur reste en visioconférence, sauf les TP.

Ce deuxième confinement provoque plusieurs polémiques sur ses modalités et parfois même sur son utilité. On sent monter en France, comme dans beaucoup de pays, une volonté des citoyens d'être mieux associés aux décisions et certainement à leur application. Ils en comprendraient sans doute mieux l'intérêt et participeraient avec plus de confiance à ce qui est d'abord une « quarantaine » sanitaire pour couper les chaînes de dissémination du virus. Ces cafouillages politiques, qui ne sont pas propre à la France, méritent d'être analysés car ils témoignent d'une plus grande difficulté à adhérer à des consignes présentées comme nécessaires, faisant appel à la solidarité des citoyens envers eux-mêmes, mais dont l'application est mal comprise. Seulement une mauvaise pédagogie politique? Rien n'est moins certain!

A la demande réelle d'une meilleure sécurité dans tous les domaines, se joint un souci impérieux de conserver nos libertés, la liberté. En réduisant les inégalités croissantes en France en certains domaines. Sans dénier l'utilité des mesures de soutien de l'économie, et certaines mesures sociales, on remarque bien qu'elles ne sont pas un soutien égal pour tous.

Dans cette atmosphère plombée, l'assassinat d'un professeur, Samuel Paty, a bouleversé la France. La question d'un « Islam » menaçant la République est relancée, avec raison si l'on s'en tient aux faits, bruts mais à tort si l'on analyse plus finement les raisons de cette barbarie. Elle n'emporte pas l'adhésion.

Nous devons y revenir.

Le Cercle Condorcet a publié un communiqué, le 19 octobre :

L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie à Conflans Ste Honorine, est une horreur absolue. Décapité pour avoir voulu apprendre à ses élèves ce qu'est la liberté de s'exprimer, de douter, de critiquer et ce faisant se constituer une pensée citoyenne.

Il ne faisait que son métier et dit-on, très bien, avec bienveillance selon ses élèves. Des fanatiques, incultes de leur propre religion, ont estimé qu'il fallait punir cet enseignant et venger celui qu'ils nomment leur dieu, et son prophète, d'avoir été représentés dans des caricatures. Peu soucieux de la vérité, ils ont même travesti les faits pour justifier leur crime. La jeune fille qui les a rapportés à ses parents, sans doute élevée dans cette peur du blasphème, semble avoir elle aussi déformé les faits, parlant d'un prophète nu qu'elle ne peut avoir vu. Un fanatique islamiste les a accompagnés dans cette dénonciation calomnieuse, au collège et sur les réseaux sociaux, traitant le professeur de voyou et le désignant nommément à la vindicte.

Un engrenage infernal a abouti à l'exécution de cet honnête homme par un vengeur étranger à l'incident, mu seulement par sa soumission à une foi idolâtre. Ces fous de dieu ne pouvaient mieux correspondre aux caricatures qu'ils ne supportent pas : ils en sont la représentation.

Nous condamnons ces actes ignominieux.

Nous sommes dans une République où les citoyens ont aussi bien la liberté de penser, la liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire, que la liberté de blasphémer. Ce sont des droits. L'égalité des citoyens ôte le droit de se faire justice. La fraternité, ou si l'on préfère, la solidarité oblige à la tolérance et à la bienveillance.

Certains pensent que la bienveillance et la tolérance sont des faiblesses de nos démocraties. Nous pensons que c'est au contraire leur force et nous défendrons sans relâche ces principes. Ce sont eux qui permettent à ceux qui croient en dieu comme ceux qui n'y croient pas de vivre ensemble.

Samuel Paty était un exemple de cette tolérance et de cette bienveillance. Ils l'ont assassiné!